

Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Il s'agit de gérer 120 personnels de niveaux scolaires très différents dans leur carrière, l'acquisition et le maintien de leurs savoir-faire techniques dans leur spécialité et de les entraîner aux engagements militaires les plus durs en vue d'une projection sur un théâtre d'opération extérieure. Cette mission se déroule tant en métropole que sur les territoires dans lesquels l'armée de terre intervient.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence en droit public, j'ai fait une maîtrise en droit public au sein de l'UPPA, puis j'ai été admis au Master 2 Droit public général. A la fin de cette scolarité, j'ai été admis au Centre de Préparation à l'Administration Générale (CPAG) de Bordeaux. Cette préparation m'a permis de réussir 3 concours administratifs de catégorie A dont celui de l'Ecole militaire du corps technique et administratif (EMCTA) – que j'ai choisi d'intégrer – et aujourd'hui dissoute. Au terme d'une année de formation militaire aux Ecoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan, j'ai intégré comme officier l'Ecole militaire supérieure d'administration et de management (EMSAM) de Montpellier, aujourd'hui dissoute également. Cette école m'a permis de choisir un régiment de Logistique opérationnelle sur Rennes, sur un poste d'officier de chef de section (40 personnes projetables en tout temps et en tout lieu). Je suis aujourd'hui commandant de compagnie (120 personnes).

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence a été constitutive d'un enrichissement intellectuel certain, notamment compte tenu des matières de science politique et de droit public. Elle a permis d'approfondir les éléments vus dans les années précédentes et de les mûrir. Elle a enfin été un maillon essentiel de la formation que j'ai pu suivre par la suite.

Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'assiste le magistrat dans tous ses actes, en particulier dans le cadre des audiences, au cours desquelles je prends en notes les déclarations des parties, le déroulement de l'audience et j'acte les décisions prises. Le greffier est un technicien de la procédure. Il est le garant de la régularité de ladite procédure, rôle fondamental dans la mesure où la procédure se complexifie de plus en plus, par le jeu de l'empilement accru des lois. Tout acte réalisé en contradiction avec les règles de procédure est susceptible d'encourir la nullité, ce qui n'est pas sans enjeux, notamment lorsque la liberté des individus est en jeu. Le greffier constitue les dossiers, il avise les parties de la date d'audience, il prépare les audiences, il rédige différents actes, il peut rédiger des projets de décisions sous le contrôle du magistrat, il notifie les décisions aux parties. Il a également un rôle d'information des justiciables. Actuellement, j'exerce mes fonctions au tribunal pour enfants, un poste varié qui me permet de faire à la fois du civil (assistance éducative) et du pénal (mineurs délinquants).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après avoir obtenu ma licence, l'année suivante j'ai obtenu ma maîtrise en droit privé et sciences criminelles. Puis, l'année d'après j'ai obtenu mon master 2 recherche en droit privé général et sciences criminelles. Chacune de mes années d'études a été très enrichissante mais particulièrement cette année de master 2 qui m'a permis d'approfondir mes connaissances sur l'ensemble des domaines du droit privé, et d'entamer des travaux de recherche avec notamment la rédaction d'un mémoire. J'avais d'ailleurs envisagé de poursuivre mes études par un doctorat.

L'année suivante, je me suis inscrite dans une année de préparation au concours de l'Ecole nationale de la magistrature, toujours à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Parallèlement, j'ai eu un petit boulot de prospectrice dans une agence immobilière. J'ai passé le concours de la magistrature auquel j'ai échoué, faute de motivation suffisante. Je pense que je n'étais pas prête à assumer les responsabilités qui incombent à cette profession. En parallèle, j'ai passé le concours de greffier des services judiciaire que j'ai réussi. J'ai également passé le concours de greffier en chef mais je ne me suis pas présentée aux oraux.

Je suis entrée à l'Ecole nationale des greffes à Dijon. La formation a duré 18 mois alternant scolarité théorique et stages en juridiction. J'ai été titularisée à l'issue. J'ai été affectée dans la juridiction où je me trouve toujours.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence a bien évidemment été une étape charnière dans la poursuite de mes études. C'est à partir de là qu'on décide de sa spécialisation. Même si j'étais très attirée par le droit public, j'ai fait le choix d'intégrer une maîtrise puis un master en droit privé dans la mesure où je souhaitais travailler dans la Justice judiciaire. Au niveau professionnel, elle m'a permis d'acquérir les connaissances de base nécessaires à l'exercice de ma profession, spécifiquement en ce qui concerne les matières procédurales. Elle m'a aussi apporté des méthodes de travail et m'a permis de développer une rigueur et d'une façon générale une ouverture d'esprit précieuse. Je garderai toujours une certaine nostalgie de mes années à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour qui m'ont laissé d'excellents souvenirs.

CHLOE A.

**Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
Administration Pénitentiaire (Bayonne)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis Conseillère Pénitentiaire d'Insertion et de Probation depuis 2009, après obtention du concours en 2006 et 2 ans de formation de 2007 à 2008.
Mon travail consiste principalement à suivre des personnes condamnées incarcérées ou pas.
Je suis chargée à la fois du contrôle des obligations auxquelles sont assujetties les personnes placées sous main de justice (PPSMJ) et de l'accompagnement vers une (ré)insertion professionnelle, familiale...
Tout est sous-tendu par la mission principale qu'est la prévention de la récidive.
Je travaille sous mandat judiciaire et sous l'autorité d'une Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

En termes de suivi, 125 dossiers me sont affectés actuellement :

- 80 sursis avec mise à l'épreuve,
- 10 dossiers de Travail d'Intérêt Général,
- 3 dossiers de Travail Non Rémunéré,
- 4 dossiers de Libération Conditionnelle,
- 4 dossiers d'enquêtes en aménagement de peine,
- 1 dossier de Contrôle Judiciaire,
- 1 interdiction de séjour,
- 13 Sursis avec l'obligation d'effectuer un TIG,
- 2 dossiers de suivi socio-judiciaire,
- 1 dossier de jours-amendes,
- 3 dossiers de sortants de prison.

Les mesures sont variées et les suivis diffèrent en fonction de la condamnation et de la personnalité de la PPSMJ, d'où un travail d'évaluation primordial.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai obtenu la licence de droit pénal en 2003/2004.
Je me suis dirigée vers le Master de Jean-Paul CERÉ "Droit de l'Exécution de la Peine et Droits de l'Homme", lui aussi enseigné à l'UPPA (PAU et AGEN).
En parallèle du M1, j'ai suivi les cours du DU de Sciences Criminelles, obtenu en 2005.
En 2006, j'ai obtenu le Master 2. J'ai eu la chance d'effectuer mon stage de 2 mois au sein de la Maison d'Arrêt de PAU.

Très intéressée par le concours de CPIP (et rien d'autre!!), je l'ai tenté une première fois en 2005. J'ai obtenu les écrits mais pas les oraux.
De nouveau admissible en 2006, j'ai réussi les épreuves orales (qui comprenaient une table ronde, supprimée depuis.)

J'ai intégré l'ENAP le 27/01/2007 (alors qu'initialement la rentrée était prévue en septembre) après 3 mois et demi de chômage suite à une saison estivale.
Après 2 ans de formation (1 an d'école et 1 an de pré-affectation au SPIP de SENS en Bourgogne), j'ai été titularisée le 29/01/2009.

Enfin, depuis le 01/09/2011 je suis affectée au SPIP de BAYONNE où j'ai travaillé en mixte durant 3 ans, soit 1/3 temps à la Maison d'arrêt et 2/3 en milieu ouvert.

Depuis septembre 2014, j'ai en charge le secteur de BIARRITZ (en plus de BAYONNE) où le SPIP a une permanence délocalisée 1 fois par mois.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

A vrai dire, la licence m'a surtout permis d'avoir une formation complète en droit privé.

Celle-ci m'a bien préparée à l'entrée en Master.

MARIE A.

**Clerc de notaire
Office notarial (Villebois Lavalette)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Emploi actuel : clerc de notaire habilité à recevoir les actes authentiques, suivi de dossier de la réception du client jusqu'à la rédaction des actes (constitution de dossier, suivi, formalités postérieures relatives à la publicité foncière...), réception des clients.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence, inscription au diplôme de 1er clerc de notaire à l'école de notariat de Bordeaux et stage professionnel au sein d'un office notarial pendant deux ans.

Depuis l'obtention du diplôme, je travaille au sein d'un office notarial en qualité de clerc de notaire.

En 2010, inscription au diplôme universitaire DROIT PATRIMONIAL de la famille, à PARIS Panthéon ASSAS II, avec le professeur GRIMALDI, par le biais d'INAFON d'une durée de 2ans.

En 2012, inscription au MASTER 2 droit notarial toujours à PARIS PANTHEON ASSAS 2, et obtention du diplôme en 2013.

Aujourd'hui, je suis inscrite au DSN à Bordeaux, la formation commence le 21 octobre prochain dont le but étant d'être notaire assistant.

J'exerce toujours en parallèle mon emploi de clerc de notaire à temps plein au sein de l'étude.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

L'obtention de ma licence a été une étape dans le déroulement de mon cursus universitaire cela m'a permis d'intégrer directement le second cycle à la préparation du diplôme de premier clerc.

MARIE A.

**Coordinateur administratif et scolaire
SAS P section paloise Béarn Pyrénées (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'ai été embauchée en Janvier 2014 au Centre de Formation de la Section Paloise, pour traiter de toutes les questions extra sportives. Je suis donc chargée du suivi scolaire des joueurs sous convention de formation (24 joueurs entre 17 et 23 ans), je fixe avec eux leurs objectifs extra sportifs, nous recherchons une formation adéquate, et je m'occupe ensuite de l'aménagement de leur scolarité en accord avec les établissements scolaires, afin de leur permettre de concilier leur emploi du temps sportif et scolaire, et du suivi de leur scolarité tout au long de la saison sportive. Il est très important que les joueurs comprennent l'importance de ce double cursus, afin de prévenir une fin de carrière sportive prématurée, ou tout simplement une fin de carrière qui a lieu entre 35 et 37 ans.

En parallèle, je m'occupe de tout l'aspect administratif : rédaction des contrats et des conventions de formation, rédaction des conventions avec les établissements scolaires, suivi administratif du centre de formation auprès de la Ligue Nationale de Rugby, suivi médical des joueurs.

Enfin, je m'occupe de l'accueil des étrangers, de l'obtention du titre de séjour, de l'accueil des familles, de leur immatriculation à la Sécurité Sociale, et de toutes les démarches administratives afin qu'ils soient en règle sur le sol français.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai obtenu en 2002/2003 une licence en droit, via le parcours Erasmus, que j'aie suivi à Saragosse (Espagne). En 2003/2004, j'ai obtenu une maîtrise en droit privé, suivie l'année suivante par l'obtention du DESS droit des affaires.

Ne souhaitant pas poursuivre dans cette voie, j'ai tenté une première fois d'intégrer le Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges, sans succès, car il me manquait une expérience professionnelle dans le milieu du sport. J'ai donc effectué un premier stage à l'Elan Béarnais d'octobre 2005 à janvier 2006, suivi par un autre stage au SUA, le club de rugby d'Agen, d'Avril à Septembre 2006.

Suite à ces deux stages, je me suis représentée au Master Droit, Economie et Gestion du Sport de Limoges, avec plus de succès cette fois-ci. Ce Master se faisant en alternance, j'ai signé un contrat de professionnalisation d'un an avec le SUA.

En Septembre 2007, au lendemain de l'obtention du Master, le SUA m'embauchait en CDI en tant que Responsable Administrative et Financière de l'association.

Pendant près de 7 ans, je me suis occupée de l'administratif, de la comptabilité, du financier et du juridique de l'association sportive, et sur les dernières années du suivi des accidents du travail, de la rédaction des contrats de travail et du suivi juridique de l'équipe professionnelle.

Désireuse de revenir à Pau, j'ai eu la chance d'être embauchée par la Section Paloise en Janvier 2014.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Ayant suivi ma licence en Espagne, elle m'a apporté une bonne maîtrise des langues étrangères, ce qui me permet aujourd'hui de communiquer aisément avec les étrangers du club et ainsi les aider dans leur vie quotidienne. De plus, les matières enseignées en France et dans lesquelles j'ai dû me replonger à mon retour me sont bénéfiques dans mes tâches professionnelles quotidiennes, comme par exemple le droit du travail.

Dans mon parcours d'étude, elle a été un tremplin puisque je souhaitais continuer mes études dans cette voie, et qu'elle était donc un passage obligé vers la maîtrise.

Plus globalement mes études de droit m'ont permis d'acquérir une bonne qualité rédactionnelle, un point de vue critique sur les événements, un recul dans la prise de décision, ainsi que de la rigueur dans toutes les démarches que je dois entreprendre.

AMANDINE B.



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En études à la date du recueil du témoignage.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 2005-2006 : maîtrise droit public, université de Nantes
- 2006-2007: master 2 droit international public, université Paris II
- 2007-2008 : master 2 droit public, université de Pau et des Pays de l'Adour
- 2008 à 2014 : doctorat en droit public, université de Pau et des Pays de l'Adour (allocataire de recherche puis ATER pendant 2 ans)
- Actuellement : candidature à la qualification aux fonctions de maître de conférence

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence de droit m'a permis d'intégrer une maîtrise de droit public.

ANNE B.

**Vice-Présidente chargée des fonctions de Juge des Enfants
Tribunal de Grande Instance (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis actuellement Vice-Présidente chargée des fonctions de Juge des Enfants au sein du TGI de Pau depuis le mois de janvier 2012. A ce titre, je préside des audiences d'Assistance Educative (ce qui représente environ 80 pour cent du temps de travail du juge des enfants) ainsi que des audiences pénales (soit des audiences de mise en examen sur convocation par Officier de Police Judiciaire ou sur requête, soit des audiences de jugement en Chambre du Conseil ou au Tribunal pour enfant - où le juge siège avec deux assesseurs - soit des audiences de cabinet dans le cadre de l'Application des Peines). Je suis régulièrement assesseur à la Cour d'Assises Mineur.

J'exerce la fonction de "juge coordonnateur" au sein du Tribunal pour enfants de Pau qui comporte 3 juges des enfants. J'ai pour mission d'organiser ce service et d'entretenir des liens privilégiés avec les partenaires (avocats, services éducatifs, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Education nationale, hôpital, ...).

Par ailleurs, j'interviens au TGI de Pau sur d'autres fonctions. Je préside notamment une audience Correctionnelle statuant à juge unique une fois par mois au TGI, je suis parfois assesseur aux audiences correctionnelles collégiales, j'interviens en qualité de Juge des Libertés et de la Détention (JLD) au Centre Hospitalier Spécialisé une fois par semaine, je suis de permanence lors de certaines fins de semaine en qualité de JLD au pénal.

Il m'arrive parfois de remplacer des collègues, notamment au Tribunal d'Instance, ayant exercé cette fonction précédemment pendant 6 ans.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai obtenu la Licence (en 1993) puis la Maîtrise (en 1994) à l'UPPA. Je suis ensuite partie suivre les cours de l'Institut d'études judiciaires (IEJ) de Bordeaux pendant un an pour préparer le concours de la magistrature. J'ai été admissible en 1995. L'année d'après, je me suis inscrite à l'IEJ de Toulouse et en parallèle, j'ai suivi les cours du DEA (actuellement Master recherche) du Professeur Roujou de Boubée, DEA que j'ai obtenu en 1996. J'ai été reçue au concours de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) la même année. J'ai intégré l'Ecole à Bordeaux au mois de février 1997. J'ai effectué mon stage juridictionnel au TGI d'Amiens.

J'ai été nommée Juge d'Instance au TGI d'Abbeville en septembre 1999, puis Juge placée auprès du Premier Président de la Cour d'Appel d'Agen en septembre 2001, juge d'Instance au TGI de Tarbes en septembre 2005 et Vice-Présidente chargée de Juge des Enfants au TGI de Pau en janvier 2012.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence était un passage obligé dans mon parcours étudiant, compte tenu de mon projet professionnel. Je me suis inscrite à la Faculté de Droit avec l'ambition de passer le concours de la Magistrature. J'ai d'ailleurs toujours choisi les options en fonction des matières figurant au concours.

AURORE B.

**Avocat
(Bordeaux)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Missions exercées : Conseil juridique auprès de particuliers (familles, mineurs, détenus), assistance et représentation devant les juridictions.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Depuis la licence j'ai obtenu un Master 2 recherche en droit privé et sciences criminelles et un Master 2 professionnel en droit de la consommation.

Ensuite j'ai passé le concours d'entrée pour être avocat et ai suivi un an et demi de formation à l'école d'avocats de Toulouse.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence n'a été qu'une étape puisque le concours d'avocat suppose au minimum un Master 1.

CARINE B.

**Avocat
(Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Conseil juridique auprès des particuliers (en droit de la famille, contentieux civil général, droit pénal) et rédaction d'actes (assignations, conclusions etc...)

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence, j'ai passé une maîtrise en droit public puis un DEA droit public sur Pau. Par la suite, j'ai fait une année de préparation au CRFPA, puis école d'avocat sur Toulouse.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence permet d'acquérir des bases solides avant toute spécialisation. Il s'agit avant tout d'une étape, il est essentiel de se spécialiser par la suite.

FRANTZ B.

**Juriste territorial
Commune de Dax (Dax)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En qualité de juriste territorial, les missions qui m'ont été confiées sont les suivantes :

- Gestion managériale de la Direction des Affaires Juridiques et Patrimoniales (services "Juridique", "Assurances", "Foncier" et "Patrimoine") ;
- Gestion budgétaire des services ;
- Missions particulières : gestion des délégations de services publics, gestion des contentieux, gestion du conseil juridique en interne, gestion et suivi de projets communaux transversaux, Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs, gestion des assurances, passation des marchés publics propres aux services managés.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai parachevé l'obtention de ma licence par la poursuite d'une maîtrise en droit public et d'un DEA en droit public (2004). Par la suite, j'ai préparé les concours administratifs auprès d'un IPAG. Parallèlement, ma situation personnelle m'a permis de solliciter la qualité de travailleur handicapé. En répondant à une vacance d'emploi de ma collectivité actuelle en 2007, j'ai été embauché à titre contractuel pendant un an, conformément au dispositif législatif dispensant les travailleurs handicapés de l'exigence d'un concours administratif, puis titularisé.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence permet d'apporter des connaissances généralistes appréciables au jour le jour et les bases d'un raisonnement essentiel pour traiter la "chose juridique". La spécialisation postérieure public/privé consolide les connaissances. Toutefois, le juriste territorial est confronté à des réalités juridiques qui dépassent le simple clivage droit public/droit privé. Plus que les connaissances, c'est le raisonnement intellectuel propre à la matière juridique qui importe dans le domaine professionnel.

NADIA B.

**Avocat collaborateur
SCP Lecoq Vallon et Feron Poloni (Paris)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En ma qualité d'avocat collaborateur, je gère en totale autonomie une centaine de dossiers en matière de responsabilité bancaire et de droit des assurances. A réception du dossier, je prends contact avec le client afin de débiter la procédure et me faire une idée des attentes du client. Je procède ensuite à la rédaction de l'assignation que je fais signifier par voie d'Huissier, après validation par le client. Je m'assure ensuite du suivi de la procédure en assistant aux audiences de procédure, en répliquant aux écritures de la partie adverse, et je gère les incidents éventuels jusqu'à la clôture. Je suis également susceptible de plaider le dossier si l'Associé du Cabinet le souhaite. Suite au rendu du jugement, je m'occupe des formalités de signification et assure éventuellement la procédure d'appel (déclaration d'appel et procédure d'appel).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai obtenu ma licence à l'UPPA en 2002, puis ma maîtrise en droit des affaires à l'Université Montesquieu Bordeaux IV en 2003. J'ai repris mes études en 2009 où je me suis inscrite à l'IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires) de Nanterre afin de préparer mon entrée au CRFPA (Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats). En 2011, j'ai été admise à l'Ecole d'avocat où j'ai suivi ma formation pendant une durée de 18 mois. J'ai obtenu mon CAPA (Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat) en octobre 2012. En janvier 2013, j'ai obtenu ma première collaboration au sein d'un Cabinet de droit social, ce qui m'a permis de prêter serment le 27 février 2013. En mai 2013, j'ai changé de Cabinet afin de diversifier mes compétences.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence était une étape indispensable à ma poursuite d'études et à l'accès de la profession à laquelle je m'étais destinée.

OLIVIER B.

Avocat

Cabinet Rivière, Morlon & Associés (Bordeaux)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Avocat associé du cabinet Rivière, Morlon & Associés composé d'une quarantaine de personnes (intégré en 2006 dans le cadre d'une thèse de doctorat en partenariat avec le laboratoire Pau Droit Public), je dirige le département de droit public de ce cabinet qui assiste principalement des collectivités territoriales et des professionnels dans leurs projets (documents d'urbanisme, marchés publics, projets d'infrastructures, de construction, etc.). Mon équipe est composée actuellement de trois collaborateurs spécialisés en droit public et peut compter également sur l'expertise de très haut niveau de deux enseignants expérimentés à l'Université dans les mêmes matières.

Au quotidien, nos échanges avec nos clients et la résolution de leurs problématiques juridiques en équipe, s'avère passionnante. La plaidoirie et l'audience, quoique minoritaires dans notre pratique contemporaine, demeure une partie stratégique du métier lorsque nous ne parvenons pas à trouver des solutions alternatives aux conflits que rencontrent nos clients. Le port de la robe d'avocat et, d'une manière générale, l'appartenance à une profession régie par un corps de règles anciennes et spécifiques est une expérience très particulière et très riche.

En tant qu'associé, le management et la gestion d'un cabinet de 40 personnes, véritable PME, sont très intéressants et me permettent d'exercer d'autres compétences que celles proprement liées à la pratique du droit.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Ma licence a été suivie d'un parcours classique jusqu'à l'obtention d'un Master 2 recherche en droit public en juin 2005. Ensuite, un cabinet d'avocats parisien "aux Conseils" a bien voulu me former, en tant que juriste et jeune doctorant, à l'exigence et à la rigueur de l'écriture de recours juridictionnels ou d'autres actes devant le Conseil d'Etat, juridiction suprême de l'ordre administratif.

J'ai ensuite eu la chance en 2006 d'être accueilli par le cabinet dans lequel je suis aujourd'hui (depuis janvier 2014) le plus jeune avocat associé.

J'ai pu, entre temps, soutenir ma thèse de doctorat en janvier 2011. Cet « exercice » un peu hors du commun (travail de plus de trois années) semble m'avoir permis, avant toute chose, de développer une réelle et intense capacité de travail ainsi qu'un bon esprit de synthèse.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence ne constitue qu'une étape du cursus universitaire pour les juristes qui poursuivent généralement leurs études jusqu'à un Master 2. Elle sanctionne néanmoins un véritable socle commun d'enseignements juridiques. Le souvenir m'apparaît aujourd'hui plutôt lointain mais c'était autant une année où l'on pouvait commencer à mettre en perspective les enseignements des deux années précédentes ainsi qu'une période importante pour « opter » entre la filière droit public et la filière droit privé.

SEBASTIEN B.

**Avocat
SCP Cabinet Lexia (Bordeaux)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En tant qu'avocat, je suis amené à assurer le suivi de procédures contentieuses mais aussi à assister mes clients dans le cadre de tractations professionnelles. Mon quotidien professionnel est donc rythmé par trois types de temps :

- Les rendez-vous avec les clients afin d'appréhender leurs difficultés et leur proposer éventuellement une solution contentieuse ou non contentieuse ;
- La rédaction des actes de procédure en cas de contentieux ou des actes élaborés dans le cadre de mission de conseil et d'assistance ;
- Les audiences.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

A compter de l'obtention de ma licence, je me suis orienté vers un DEA de droit public qui m'a permis de réunir un solide bagage juridique. Cette formation étant très généraliste, j'ai complété le tout par un Master 2 de Droit public des affaires afin de recentrer sur ce qui est aujourd'hui mon cœur d'activité.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence obtenue m'a permis d'appréhender et surtout de m'approprier le raisonnement juridique nécessaire pour apporter des solutions concrètes aux problèmes que me soumettent mes clients. Ce même raisonnement s'applique à toutes les branches juridiques, ce qui rend indispensable sa maîtrise.

SEBASTIEN B.

**Inspecteur des finances publiques
Direction départementale des finances publiques (Tarbes)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En tant qu'Inspecteur des Finances Publiques (nouveau terme depuis la fusion Impôt/Trésor) affecté à la fiscalité patrimoniale de Tarbes, mes principales missions sont les suivantes :

- Enregistrement, Gestion et contrôle des déclarations de succession (environ 900 par ans), c'est-à-dire valider l'actif, le passif, les valeurs vénales des biens déclarés.
- Gestion et contrôle de l'ISF (environ 210 dossiers sur mon secteur, 160 dossiers pour un patrimoine de 1.300.000 EUR à 2.570.000 EUR et 50 dossiers pour un patrimoine supérieur à 2.570.000 EUR).
- Réception des contribuables pour les successions, l'Isf et le calcul des plus-values immobilières (demandes importantes pour les ventes de résidences secondaires).
- Réponses aux généalogistes qui recherchent des héritiers sur telle ou telle succession (ils sont mandatés par les études notariales).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la Licence j'ai poursuivi chez vous pour obtenir une maîtrise en droit public.

Ensuite service militaire et en même temps préparation aux concours administratifs.

J'ai obtenu au départ le concours de contrôleur et donc formation de 1 an à l'école nationale des impôts de Clermont Ferrand.

En suivant exercice de 2 années comme contrôleur à Mantes la Jolie et Saint Germain en Laye.

J'ai ensuite passé et obtenu le concours d'inspecteur et nouvelle formation de 1 an et demi à l'Ecole nationale des Impôts de Noisy le Grand avant d'exercer mes fonctions à Versailles (services de Direction, Brigade de contrôle et de Recherche, Brigade Domaniale).

Depuis 5 ans mutation sur Tarbes en Fiscalité Immobilière.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence obtenue à Pau a été déterminante dans mon parcours professionnel car j'ai pu acquérir une formation de très grande qualité dans une ambiance particulièrement agréable, entre étudiants mais aussi avec l'ensemble du corps enseignant, performant, disponible, chaleureux et toujours à l'écoute pour nous faire évoluer dans le bon sens.

CEDRIC C.

**Directeur de participations
Société Générale (Strasbourg)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis chargé d'identifier, parmi les clients et les prospects de ma banque, des opportunités d'investissement en fonds propres (capital investissement). Je couvre l'ensemble du processus, de la prospection active au suivi de nos participations en passant par l'ingénierie financière et le montage du dossier. Il s'agit d'une démarche d'accompagnement moyen terme nécessitant une analyse approfondie des dossiers, de leur environnement économique, fiscal, juridique, ...

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Suite à l'obtention de ma licence, j'ai poursuivi mes études de droit jusqu'à l'obtention d'un DESS de droit notarial à l'UPPA. Passionné par l'univers de la PME, j'ai souhaité approfondir mes compétences en complétant ma formation par le Mastère d'ingénierie financière de l'EM Lyon Business School, une formation réputée dans mon métier. Pour me donner toutes les chances d'intégrer cette école, j'avais au préalable travaillé (petits boulots) un an en Nouvelle-Zélande, pays dont j'étais revenu bilingue.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Je pense que mes fonctions actuelles me permettent de valoriser au mieux ma double formation : tous mes investissements s'accompagnent de discussions juridiques assez complexes mettant en jeu des notions étudiées au cours de mes études de droit. La licence m'a aussi apporté une rigueur d'analyse et de rédaction particulièrement importante pour la suite de mes études et pour l'exercice de mon métier.

CLAIRE C.

**Renfort juridique
Montpellier agglomération (Montpellier)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'ai un parcours un peu "découpé". De 2007 à 2010, j'ai travaillé à Montpellier juridique dans différents services : Service des marchés publics, puis service du Contrôle de gestion et enfin au Développement économique. J'ai ainsi pu faire du montage et suivi des procédures d'assurances et de marchés publics, du renouvellement et gestion de conventions, suivi de financements et réalisation d'études juridiques.

Également : suivi d'actions, de projets, manifestations et mobilisation de financements, Ingénierie d'implantation des entreprises. Participation à la gestion de ressources humaines.

Au musée du Louvre (2010 à 2013) : gestion de marchés publics, participation à l'élaboration des contrats d'auteurs et conventions de partenariat, mise en place d'outils de pilotage et de conduite de projet.

Je suis partie en congé parental de 2011 à 2013. Aujourd'hui, je suis à Montpellier et je viens juste de décrocher une mission de 3 mois en tant que renfort juridique et j'ai été retenue pour un entretien sur un poste de marchés publics. Affaire à suivre.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après ma licence :

- maîtrise droit public (2003-2004)
- DESS droit de la santé et protection sociale (2004 à 2006, je l'ai validé en 2 ans)

Au niveau professionnel :

- Service marché publics / contrôle de gestion / Développement économique, agglomération de Montpellier (2007 à 2010)
- Musée du Louvre, chargée de gestion administrative et juridique, (2010 à 2013)
- Montpellier agglomération: renfort juridique aux Affaires juridiques.

J'ai obtenu le concours de rédacteur en 2010. Je l'ai perdu car j'ai fait le choix d'aller travailler au Musée du Louvre (fonction publique d'état donc pas de passerelle). Je n'ai pas été reçu au concours d'Attaché, j'ai été 2 fois à l'oral mais pas moyen de le réussir!!

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Cette licence m'a aidé pour la réussite au concours de la fonction publique territoriale (cât. B) mais également m'a conforté dans mon choix d'étude à savoir le domaine public. De plus, cette licence apporte une dimension pratique et réelle, que ne m'ont pas apportée les 2 premières années de droit.

GWENAELLE C.

**Juriste en environnement et sécurité au travail
APESA (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Ma principale mission est d'informer mes clients (pour la plupart, industriels) des évolutions de la réglementation en environnement et sécurité au travail (veille réglementaire). Les capacités rédactionnelles, doublées d'un bon esprit de synthèse, sont essentielles pour transmettre l'information de manière claire et insister sur les exigences les plus impactantes pour le client. A côté de cette mission de veille, je participe à la rédaction, tous les deux mois, d'un bulletin de veille juridique pour les adhérents de la structure qui m'emploie.

Je suis également amenée à aller sur le terrain pour mener des évaluations de conformités réglementaires. Mon rôle est ici différent puisqu'il s'agit de faire un état des lieux et de mettre en évidence les points qui ne sont pas conformes à la réglementation applicable à l'entreprise.

Je peux aussi traiter des questions de fond ou accompagner mes clients dans leurs relations avec les administrations, dans le cadre d'une assistance juridique personnalisée. J'anime des réunions destinées à des professionnels, ainsi que des formations dans les domaines de l'environnement et de la sécurité au travail que je monte de A à Z.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence, je suis partie à Montpellier pour suivre une maîtrise de Droit public (Université Montpellier I). J'y ai découvert le Droit de l'environnement et je pense que je m'y suis retrouvée dans mes convictions. L'Université m'a donné la possibilité de faire un stage l'été suivant ma maîtrise (conventionné mais non obligatoire). J'ai trouvé un stage au service Environnement du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, qui m'a permis d'approfondir la réglementation sur les espaces naturels protégés.

Après ça, j'ai eu envie de sortir un peu du Droit "pur et dur" et je suis partie à Bordeaux suivre un DESS pluridisciplinaire en Environnement et développement sylvicoles (Université Montesquieu Bordeaux IV). Dans ce cadre, j'ai fait un stage de 6 mois à la Maison de la forêt de Bordeaux - Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, sur Natura 2000. J'ai ensuite trouvé un poste d'animateur de quelques mois dans le secteur de la forêt et du bois au Pôle IPMF (Industrie et Pin Maritime du Futur).

Je suis restée un long moment sans trouver d'emploi, environ un an et demi, ce qui a mis ma patience à rude épreuve ! Mais je me suis accrochée et ai eu l'opportunité de faire un stage juridique environnement/sécurité de 6 mois à l'APESA, qui m'a finalement embauchée.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence apporte de manière générale une solide base juridique nécessaire à toute spécialisation et permet d'affiner ses choix d'orientation. J'y ai appris à construire et organiser une réflexion juridique, ce que j'utilise encore au quotidien aujourd'hui.

JULIE C.

**Juriste en droit immobilier
Agence départementale d'information sur le logement 64 (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Conseils juridiques, financiers et fiscaux dans le domaine du logement aux particuliers et aux professionnels.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

S'agissant de mon parcours d'études, après une licence et une maîtrise de droit public à l'UPPA, j'ai suivi un DESS Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier à l'Université Montesquieu de Bordeaux comprenant quelques mois de stage que j'avais choisi de faire chez un avocat. Après quelques mois de recherche d'emploi, je suis embauchée, depuis juin 2005, en CDI à l'ADIL64 (Agence départementale d'information sur le logement), structure dans laquelle des juristes salariés ont pour mission de délivrer des conseils juridiques, financiers et fiscaux dans le domaine du logement aux particuliers et aux professionnels.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

JULIEN C.

**Gestionnaire fonds solidarité logement
Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je veille à la bonne application du règlement intérieur du Fonds solidarité logement (FSL) sans avoir d'autorité décisionnelle. Je suis le référent technique sur toutes les questions relatives au règlement intérieur du FSL (tant auprès des assistantes sociales, des bailleurs, des usagers que des personnes présentes en commission de décision).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence, je suis allé jusqu'au DESS droit Sanitaire et Social (que j'ai obtenu). Ensuite, j'ai fait la préparation ENM (Ecole Nationale de la Magistrature) à Bordeaux. J'ai été responsable du service intérimaire (en intérim) à la CEGELEC à Pau et j'ai intégré le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques en 2006.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Je pense que ce n'est pas seulement la Licence qui m'a apporté mais tout le cursus universitaire. J'ai pu y développer un esprit d'analyse et de synthèse nécessaire dans mon travail. Je regrette seulement de ne pas avoir eu de cours de culture G et de préparation à la note de synthèse. En effet, je pense que c'est un complément fondamental pour la poursuite des études et la préparation au monde professionnel (public ou privé).

LUCILE C.

**Coordinateur des enseignements juridiques, formateur et responsable de la formation des mandataires judiciaires
Institut régional de travail social d'Aquitaine (Talence)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je coordonne l'ensemble des cours juridiques sur le centre de formation, j'y assure des cours dans le domaine juridique, en droit de la famille, sur la protection de l'enfance, les maltraitances etc. auprès de plusieurs formations comme les assistants sociaux, les éducateurs spécialisés etc.
Je suis également responsable de la formation des mandataires judiciaires où j'assure de l'ingénierie pédagogique, de la coordination de formation, les certifications etc.
Je travaille également sur la mise en place de nouvelles offres de formations et de journée d'étude. Ce travail me plaît énormément et me permet de m'épanouir.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après l'obtention de ma licence en droit sur l'université de Pau et des pays de l'Adour et souhaitant poursuivre mes études, notamment afin de me spécialiser, j'ai suivi et obtenu une maîtrise de droit privé (mention AB), un diplôme de sciences criminelles (mention TB) et un master 2 "protection des personnes - droits des victimes" (mention AB) toujours sur l'université de Pau et des pays de l'Adour.
Après avoir achevé mon parcours, en 2005, je me suis confronté au doute et à l'incertitude.

En effet, une carrière judiciaire, plus précisément dans la police criminelle, avait motivé mes choix jusque-là. Seulement, après avoir discuté avec des professionnels du secteur, j'ai réalisé que ces métiers n'étaient pas fait pour moi. Je ne savais plus vers quel métier m'orienter.

En écumant les annonces et en faisant des recherches, j'ai découvert que le ministère de la défense recrutait des juristes sur des postes de contractuel. J'ai alors déposé un dossier et ai été recrutée quelques mois plus tard, après avoir passé des entretiens, des tests physiques, psychologiques et une longue visite médicale. J'ai ensuite intégré le ministère de la défense en tant qu'officier juriste, après une formation militaire de 3 mois à l'école Saint Cyr à Coetquidan.

Durant 6 années, j'ai travaillé au niveau de régiments, d'abord sur Lavalbonne (01), puis sur Castelsarrasin et Montauban (82) en commençant au grade d'aspirant et en finissant capitaine.

En tant qu'officier juriste, mes fonctions principales étaient de donner des informations et conseils au personnel du ministère, ainsi qu'à leurs familles dans tous les domaines du droit : droit de la famille, du logement, de la consommation etc. (300 à 400 entretiens par an); le règlement de litiges amiables et contentieux (étude de dossiers, rédaction d'actes, accomplissement de démarches etc.); la gestion de dossiers de crise dans le cadre de décès et blessés en service (j'ai par exemple, assuré le suivi juridique dans l'affaire MERAH pour les militaires de Montauban); le conseil juridique aux chefs d'établissements en droit public et privé (recherches et analyses juridiques, gestion du contentieux, l'encadrement juridique de manifestations (sportives, journées portes ouvertes etc.)).

J'ai eu la chance d'effectuer deux missions extérieures en tant que juriste, en Guyane et à Djibouti (pendant 4 mois) qui me laissent des souvenirs inoubliables. J'ai également eu une expérience dans le management avec l'encadrement de personnel, jusqu'à soixante personnes (militaires et civils de la défense). J'assurais aussi de la formation en droit : préparation et présentation de conférences, cours et séances d'informations dans le cadre de la formation initiale et continue du personnel sur par exemple la responsabilité civile et pénale, la légitime défense, ou encore l'usage de la force en opération extérieure. Après cette expérience professionnelle très enrichissante et arrivant au terme de mon contrat d'engagement, j'ai du envisager une reconversion professionnelle.

Après plusieurs hésitations et tâtonnements, j'ai réalisé que beaucoup de métiers pouvaient m'intéresser et me correspondre mais qu'avant tout j'avais besoin de me sentir utile sur un poste à responsabilités qui me laisse une grande autonomie et qui est diversifié.

Ainsi, j'ai répondu à une offre d'emploi et ai été recrutée en tant que cadre pédagogique à l'institut régional de travail social d'Aquitaine où je travaille depuis maintenant plus d'un an.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

PIERRE C.

**Responsable régional pour les droits de l'enfant
Terre des hommes (Budapest)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis en charge des programmes européens d'une organisation internationale et non-gouvernementale de protection de l'enfance. Mon travail consiste à évaluer des politiques publiques ou à ébaucher des propositions de lois en matière de protection de l'enfance, et de développer, gérer et évaluer des programmes de protection de l'enfance dans plus de 20 pays en Europe. Je peux donc le lundi échanger avec des officiels de la commission européenne, le mardi élaborer une contre-proposition de loi de mon bureau, le mercredi assister à une séance de consultation d'enfants des rues en Albanie, pour revenir en Hongrie et m'assurer qu'un projet régional de protection d'enfants Roms atteint bien les résultats escomptés, avant de préparer une formation sur l'approche basée sur les droits de l'enfant dans le cadre du plaidoyer que je devrais délivrer la semaine suivante en Moldavie pour un groupe d'ONG locales.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai continué mes études en Master 1 Droit Public à Pau avant d'effectuer un Master 2 en Sciences Politiques spécialisé sur les pays d'Europe centrale et orientale. J'ai ensuite effectué un stage pour le Fonds des Nations Unies pour l'enfance à Genève avant de partir 6 mois au Kosovo, toujours pour l'UNICEF. J'ai ensuite été recruté par le Ministère des Affaires étrangères français dans le cadre d'une coopération universitaire décentralisée pour enseigner le droit à l'antenne Roumanie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. 2 ans plus tard et après une période de consultance en droits des enfants victimes de la traite des êtres humains, j'ai rejoint mon organisation actuelle en tant que responsable régional pour les droits de l'enfant.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Les bases : la formation en Droit m'a offert une capacité et rigueur d'analyse ainsi que les connaissances de bases en droit et politiques publiques.

Pierre C.

Notaire
SCP Billerach - Camet-Lassalle (Orthez)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En qualité de notaire, j'accomplis la mission de service public de l'authenticité partout où la loi la requiert (droit de la famille, droit immobilier, droit des affaires, droit rural).

Cette mission s'accompagne d'un travail de conseil permanent.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence :

- Maîtrise de droit privée,
- DESS de droit privée option droit notarial,
- DSN (Diplôme supérieur du notariat).

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Une ouverture sur toutes les matières juridiques qui me permet d'envisager ma mission dans une globalité légale.

Une rigueur et une méthodologie dans le raisonnement.

ROMAIN C.

**Commissaire-priseur judiciaire et volontaire
Henri ADAM commissaire-priseur (Tarbes)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Le quotidien d'un commissaire-priseur est très varié. Il se décompose selon les jours entre des inventaires dans tout le département soit à la demande des instances judiciaires (Tribunal de commerce pour les procédures collectives, tribunal d'instance et de grande instance pour les protections des majeurs, des Notaires dans le cadre d'inventaires successoraux et fiscaux) soit à la demande de particuliers qui souhaitent volontairement se défaire de biens, connaître seulement leur valeur pour les assurer ou les partager.

Cette récolte d'informations sur le terrain s'accompagne ensuite d'un long travail à l'hôtel des ventes, de mise en forme, de recherche pour finir avec les prisées (l'apposition des estimations sur l'inventaire). Une salle des ventes est très vivante, nombreux sont les particuliers qui y passent à l'improviste pour faire estimer des objets, il faut être capable en quelques minutes de leur donner une idée de la valeur. Enfin la direction de ventes aux enchères ouverte à tous est le clou de mon activité. Avec comme accessoire indispensable le marteau et le prononcé du mot adjudgé, c'est la face emblématique de mon métier. C'est donc un métier au contact du public, dans lequel la formation est continue, la curiosité et la remise en question des savoirs sont permanentes. C'est cette variété qui en fait depuis plus de 500 ans un métier passion!

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Passionné par le Béarn et Pau en particulier où j'ai grandi j'ai tenu à profiter de ce que la Fac avait à offrir. Après l'obtention de mon DESS Droit des affaires, j'ai passé le concours d'entrée à l'Ecole du Louvre à Paris. Parallèlement à cet enseignement, et pour assumer les charges d'une vie parisienne j'ai dû trouver un travail dans le marché de L'Art. C'est Christie's, la prestigieuse maison Anglo saxonne qui m'a ouvert ses portes. J'y ai exercé dès l'âge de 21 ans les fonctions d'administrateur et de spécialiste junior dans les départements des Livres et Manuscrits puis dans celui des Automobiles de Collection. Ce dernier m'a permis pour les besoins de nos ventes aux enchères à travers le monde de voyager au Royaume Uni, ailleurs en Europe mais surtout au bord des côtes Est et Ouest Américaines.

J'ai ensuite saisi l'opportunité en 2008 que me tendait Hervé Poulain célèbre Commissaire-Priseur chez Artcurial de travailler à ses côtés pour la rédaction de son livre "Le marteau et son Maître".

J'ai enfin en 2010 intégré la société Bonhams Auctioneers pour élaborer le projet des 110 ans de l'automobile au Grand Palais de Paris.

Ça n'est qu'ensuite que j'ai rejoint mon sud-ouest, à Tarbes, où j'ai intégré une petite structure judiciaire, l'Etude Adam. J'y ai appris ce que je devais savoir pour présenter et finalement obtenir l'examen de Commissaire-Priseur Judiciaire, en 2012. Depuis je suis Commissaire-Priseur judiciaire, officier public et Ministériel dans les Hautes Pyrénées.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La Fac de Pau offre un cadre de vie et d'enseignement paisible propices à l'apprentissage. J'y ai développé un intérêt pour la chose juridique grâce à des enseignants passionnés, disponibles et à l'écoute. Je suis l'exemple de ce que cette formation pourtant éloignée de la Capitale, est néanmoins reconnue et permet d'entamer les carrières de notre choix. De partager mon expérience que je juge concluante avec l'UPPA et ses étudiants actuels et à venir est une façon pour moi de rendre à Pau et à cette université un peu de ce qu'elle m'a donné et appris.

ANNE D.

**Chargé de rédaction dans une revue
Centre interdépartemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Petite
Couronne de l'île de France (Pantin)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je rédige des articles dans une revue juridique spécialisée dans le droit de la fonction publique territoriale (les IAJ). Il peut s'agir de dossiers analysant des textes importants et décryptant l'actualité (dernière convention chômage, commentaires de jurisprudence, ...) ou de dossiers traitant d'une thématique plus en profondeur (le CDI dans la fonction publique). Il y a un gros travail de recherche, d'analyse et de rédaction, le but étant de rendre pratique en gestion des textes et des notions juridiques.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai obtenu en 2003 le concours de rédacteur territorial puis j'ai été recrutée au centre de gestion de la FPT des Pyrénées-Atlantiques, au service gestion des carrières.

En 2006, j'ai obtenu le concours d'attaché et j'ai été recrutée au CIG de la Petite couronne à Pantin en tant que conseiller juridique sur le statut de la fonction publique, au service SVP Statut.

Depuis 2008, je suis chargée de rédaction dans la revue les Informations administratives et juridiques. En parallèle, j'anime ponctuellement des formations pour le compte du CNFPT, dans le domaine du statut.

J'ai suivi cette année une formation professionnelle pour obtenir un master 2 "GRH dans le secteur public" à l'Université Paris1 Panthéon-La Sorbonne, afin de changer de poste et d'élargir mes compétences.

Je vais bientôt quitter mon poste et je recherche dès aujourd'hui un emploi sur Bordeaux.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Dans mon souvenir, la licence m'a permis de savoir à peu près dans quel secteur je souhaitais m'orienter, grâce à la spécialisation droit public ou droit privé. Les matières telles que les libertés fondamentales, le contentieux et les collectivités locales m'intéressaient le plus. Les bases que j'ai acquises en droit administratif, marchés publics, finances publiques et droit des collectivités territoriales m'ont permis de me forger une culture utile pour les concours. Pour le travail, je pense que ça m'a permis d'avoir dès le début une méthode, de la rigueur dans la lecture des textes juridiques, et à comprendre les intérêts du droit public (particularités et fondements, grands principes, règles, contentieux), ce qui me permet de me situer dans le monde du travail.

CLAIRE D.

**Greffier des services judiciaires
Tribunal de grande instance de Pau (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

- Assistance du magistrat ;
- Contrôle de la régularité des procédures ;
- Convocations des justiciables, notifications des décisions de justice.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 2002-2003 : Maîtrise de droit et diplôme de sciences criminelles à l'UPPA.
- 2003-2004 : DESS droit de l'exécution des peines et droit de l'homme à l'UPPA (délocalisé à Agen).
- Septembre 2004 à décembre 2004 : Hôtesse de caisse au supermarché Champion.
- 2005 : Echec au concours de greffiers et au concours de conseiller d'insertion et de probation, chômage (inscription à Pôle Emploi).
- 2006 : Echec au concours de greffiers et au concours de conseiller d'insertion et de probation, chômage (inscription à Pôle Emploi).
- Novembre 2007 à novembre 2008 : Assistante de justice au TGI de Mont-de-Marsan (Service du Parquet).
- Novembre 2008 : Intégration de l'Ecole nationale des greffes (ENG) (concours mars 2008, liste complémentaire, puis rappelée au mois d'août).
- Novembre 2008 à mai 2010 : Formation à l'ENG (novembre 2008 à février 2009 : école / mars 2009 à décembre 2009 : stage pratique au TGI de Tarbes / janvier 2010 à mai 2010 : pré-affectation TGI Créteil).
- Mai 2010 : Titularisation greffier des services judiciaires au TGI de Créteil.
- Mai 2010 à août 2012 : Greffier au TGI de Créteil.
- Septembre 2012 à aujourd'hui : Greffier au TGI de Pau.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis d'approfondir mes connaissances en droit et notamment en droit privé. Après l'obtention de la licence, j'ai pu continuer mon parcours d'études en maîtrise, puis en DESS pour affiner mes connaissances en droit et en procédure. Au niveau professionnel, cette licence ne m'a pas permis de découvrir les métiers du droit qui étaient accessibles. En revanche, au quotidien, de par mes fonctions, je pratique la procédure et notamment la procédure pénale, dont les bases me viennent de mon année de licence.

GAELE D.

Avocate

SELARL Duplantier - Mallet-Giry - Rouichi (Orléans)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis avocate dans un cabinet généraliste dans lequel je traite plus particulièrement des dossiers en droit pénal et droit des étrangers : je reçois donc des clients, étudie leur dossier, les conseille sur les démarches à entreprendre ou la défense à adopter, rédige des conclusions ou des recours devant une juridiction, plaide leur dossier, etc.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après ma licence, j'ai effectué une maîtrise en droit public à Paris II puis un DESS d'administration internationale toujours à Paris II. Parallèlement au DESS, j'ai suivi les cours de l'IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires) et ai passé l'examen d'accès au CRFPA (Centre Régional de Formation Professionnelle d'Avocats) pour intégrer l'école d'avocats de Paris, examen que j'ai réussi si bien que j'ai intégré l'EFB (Ecole de Formation du Barreau) à Paris. J'ai ensuite cherché un poste de collaboratrice pour pouvoir prêter serment, poste que j'ai trouvé à Orléans. Mon patron ayant décidé de quitter la profession alors que j'avais à peine 1 an et demi de Barreau, j'ai racheté son cabinet avec 3 autres avocats avec lesquels je me suis associée. Nous nous sommes séparés d'une associée il y a quelques années mais sinon j'exerce toujours au sein du même cabinet en qualité d'associée avec 2 autres associés.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence en droit m'a permis d'approfondir mes connaissances en droit et de découvrir un aspect plus pratique et concret du droit car c'est en 3e année qu'on commence à pouvoir mettre en pratique ses connaissances. C'est d'ailleurs à la fin de la licence que j'ai effectué mon premier stage directement dans le domaine du droit, dans un cabinet d'avocats.

KARINE D.

**Gestionnaire protection juridique
Pacifica (Bordeaux)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis en charge de la gestion amiable des litiges dans divers domaines juridiques (droit, consommation, pénal, logement, santé, travail, etc.) et en charge du suivi des dossiers pour lesquels une procédure judiciaire est en cours (intermédiaire entre l'avocat, les huissiers et le client titulaire de la protection juridique).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 2005 à 2008 : Juriste UDAF (accompagnement vie administrative et litige des majeurs sous mesures de protection)
- 2008 à 2011 : Juriste association d'aides aux femmes victimes de violence
- 2011 : Juriste UFC que Choisir
- Depuis 2012 : Protection juridique

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Un titre permettant de postuler aux emplois concernés.

MARIANNE D.

**Attaché du ministère de la défense
Ministère de la défense (Paris)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Au sein du bureau de l'expertise générale et de la légistique, je participe à l'élaboration des projets de textes (lois, ordonnances, décrets, arrêtés, instructions, circulaires) intéressants le ministère de la défense dans le domaine du droit de l'armement principalement, mais aussi du droit aérien et du droit de l'urbanisme.

Outre les textes eux-mêmes, cela consiste à rédiger des notes administratives, des analyses juridiques, des études d'impact et à assister à de nombreuses réunions. Ce poste m'a permis de découvrir des domaines juridiques peu enseignés vers lesquels je ne me serai pas dirigée spontanément et pourtant très intéressants.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai poursuivi des études en droit international et européen jusqu'à l'obtention d'un DEA (Master 2 Recherche) en droits de l'homme et libertés publiques. J'ai effectué plusieurs stages et CDD avant de passer les concours de la fonction publique. J'ai obtenu le concours des IRA (Instituts Régionaux d'Administration) en 2010 et pris mes fonctions dans mon poste actuel en 2011.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence apporte les bases pour réussir la suite des études universitaires et l'accession à un Master 2.

La licence semble en revanche insuffisante de nos jours pour obtenir un emploi ou réussir un concours de niveau cadre.

MAYLIS D.

Maître de conférences en Droit public
Université de Pau et des Pays de l'Adour (Pau)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis actuellement maître de conférences en Droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, précisément à la faculté de droit, économie, gestion. « Maître de conférences », cela signifie « enseignant-chercheur » mais sans la capacité d'encadrer des thèses comme le font les professeurs d'université.

Enseignant, donc. Actuellement, j'assure des cours pour des étudiants de 3ème année de Licence, de 1ère et 2ème années de Master. J'ai aussi eu fait des cours à des étudiants de 1ère année. Il n'y a pas de limites ou d'indications sur les cours et les niveaux dans lesquels nous intervenons. La répartition des cours se fait par accord entre enseignants de la faculté, selon nos centres d'intérêt et nos compétences. Dans ma faculté, nous avons aussi créé des formations propres à notre université, baptisées D.U. (pour diplôme d'université, à la différence des diplômes nationaux comme la licence ou le master), pour préparer les étudiants à des concours pour être fonctionnaire dans les collectivités territoriales (communes, etc.). Assurer des cours dans ces formations me permet de rencontrer des « publics » différents car ce sont soit de jeunes étudiants, soit des personnes en activité ou au chômage qui reprennent des études.

Ce que j'aime particulièrement dans cette partie de mon métier, c'est d'expliquer à des débutants (étudiants de Licence) ou à des moins débutants (Master, DU). Transmettre des connaissances, pour moi, ce n'est pas dicter un cours que tout étudiant peut retrouver dans un manuel. C'est expliquer, montrer le raisonnement, la logique ou les incohérences, donner des exemples, faire toucher du doigt les problèmes ou les questions concrètes. Quand je suis en cours, je peux parler des heures ! Je ne sens pas la fatigue. Heureusement, les étudiants me rappellent à l'ordre pour les pauses ou la fin du cours !

L'enseignement à la faculté, c'est aussi le suivi des étudiants en stage et l'encadrement de la rédaction de leurs rapports ou mémoires de stage. C'est une partie très stimulante de l'enseignement car cela permet d'avoir, grâce à nos étudiants, une vision très concrète des questions que nous présentons en cours.

Je suis aussi chercheur. L'enseignement correspond normalement à la moitié de mon activité, la recherche à l'autre moitié. Souvent, on ne conçoit la recherche que pour les sciences « dures » (maths, physique, chimie, ...). Mais elle existe, et elle est tout aussi indispensable, en droit notamment, parce que les règles de droit évoluent et changent en permanence, parce que ce que le législateur vote n'est pas toujours clair ou adapté, parce que le juge prend des positions qui méritent souvent d'être analysées, commentées, voire critiquées. En tant que chercheur, c'est notre rôle de décrypter, d'expliquer, d'analyser, de commenter, de critiquer, de proposer des évolutions pour les règles qui régissent le fonctionnement de notre société.

Mon sujet de recherche principal est le droit des collectivités territoriales : aurons-nous encore des départements demain ? Les communes peuvent-elles continuer à assurer toutes seules tous les services à la population (la distribution d'eau, les cantines, etc.) ? Etc. Mes recherches se traduisent par des publications : des articles dans des revues, des chapitres dans des encyclopédies spécialisées, des manuels pour les étudiants. Elles se manifestent aussi par des conférences, des interventions dans des colloques ou des formations pour des fonctionnaires ou des élus.

Enseignement, recherche, voici les deux activités principales et visibles de mon métier. Mais en réalité, il y a une 3ème fonction dans mon métier : l'administration de l'établissement et la gestion des formations.

Nous avons cette particularité à l'université d'être ceux qui dirigent et gèrent l'établissement d'enseignement. Il y a des personnels administratifs qui sont absolument indispensables au bon fonctionnement des services mais il n'y a pas de directeur, de proviseur ou autre. Le Président de l'Université, le Doyen de la faculté sont des enseignants-chercheurs. Ils sont assistés de conseils, c'est-à-dire d'assemblées, pour prendre les décisions relatives au fonctionnement de l'Université dans son ensemble et de la faculté en particulier. J'ai ainsi été plusieurs années élue au Conseil de faculté. Et je suis actuellement élue à la Commission recherche de l'Université qui se prononce sur toutes les questions liées à la recherche : quels sont les centres de recherche à financer ? Quels sont les projets à soutenir ? Avec quelles entreprises ou collectivités pouvons-nous créer des partenariats de recherche ? Etc.

Administrer, c'est aussi gérer les formations. Je suis ainsi responsable de 2 formations : un Master (niveau Bac 5) pour les étudiants qui veulent devenir cadres dans les collectivités et un D.U. qui prépare au concours et aux fonctions de technicien dans les collectivités. Concrètement, diriger une formation, c'est d'abord concevoir son contenu, les enseignements, ensuite gérer son fonctionnement : répartir les enseignements, contacter des professionnels pour des interventions, gérer les emplois du temps, informer et suivre les étudiants, ... Pour tout ça, je suis heureusement aidée par les personnels administratifs des services de scolarité. Mais il y a aussi une part de « relations publiques » et de communication pour faire connaître les diplômes, attirer les étudiants, les aider à trouver des stages, informer les professionnels sur la formation.

Bref, c'est un métier bien plus riche qu'il ne peut y paraître à première vue qui nécessite beaucoup de qualités (savoir transmettre, expliquer, raisonner, savoir bien écrire, savoir parler en public, savoir communiquer, ...) mais qui laisse aussi une grande liberté.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après ma licence (obtenue en 1996), j'ai poursuivi mes études supérieures. A l'époque, il n'y avait pas encore le « L.M.D. », pas encore le Master. Le diplôme suivant était donc la maîtrise en Droit public (obtenue en 1997 à l'UPPA) puis le DEA (diplôme d'études approfondies) en Droit public général (obtenue en 1998 à l'UPPA). L'obtention du DEA avec une mention m'a permis d'avoir un financement pour faire ma thèse et ainsi obtenir mon Doctorat en Droit public, au bout de 4 ans et demi / 5 ans (en mai 2003 à l'UPPA). Un financement, cela veut dire un revenu, un « salaire » pour la durée d'un contrat de 3 ans (allocataire - moniteur) puis 2 ans supplémentaires (comme ATER : attaché d'enseignement et de recherche) mais aussi la possibilité de commencer à enseigner à la faculté, en assurant des travaux dirigés.

De nombreuses personnes m'ont incitée à quitter Pau et l'UPPA, à partir de la maîtrise ou du DEA, en invoquant l'argument qu'il y avait des universités de meilleur niveau, parce que plus grandes, à Bordeaux, Toulouse ou Paris. Mais j'ai fait le choix de rester à Pau justement parce que la faculté est petite ce qui implique un meilleur encadrement (des promotions moins nombreuses donc des enseignants plus proches et disponibles), un accès plus facile aux ressources (bibliothèque, ordinateurs...) et surtout parce que ses enseignants sont réputés.

Preuve que mon choix était le bon, lors du concours de recrutement comme maître de conférences, j'ai été recrutée dans l'une de ses grandes universités : à l'Université Paris 2 – Panthéon-Assas (à partir de septembre 2004, c'est-à-dire une année après la fin de mon contrat de thèse, une année durant laquelle j'ai bénéficié d'allocations - chômage). Durant cette même année, j'ai présenté le concours d'agrégation de l'enseignement supérieur qui permet de devenir directement professeur en faculté, sans être d'abord maître de conférences. J'ai échoué une fois après avoir passé toutes les épreuves. Et j'ai échoué à nouveau à la 2ème tentative, après avoir également passé toutes les épreuves (4 en tout, sur une durée de 8 à 9 mois).

Après 3 ans sur mon premier poste et dans ma première université de recrutement, Paris 2, j'ai fait le choix de demander une mutation sur un poste de maître de conférences en Droit public à l'UPPA afin de rejoindre ma famille restée à Pau et mes anciens enseignants qui sont désormais mes collègues. J'ai donc fait cette année, en septembre 2014, ma 11ème rentrée universitaire comme maître de conférences et ma 8ème rentrée à Pau, à l'UPPA.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La Licence n'a pas été le diplôme le plus important dans mon parcours. En effet, pour devenir enseignant-chercheur à l'Université, le diplôme exigé est bien plus élevé : c'est le Doctorat. La Licence en Droit était ainsi le diplôme nécessaire et incontournable pour pouvoir ensuite poursuivre en maîtrise, puis DEA (actuellement Master 1 et 2) puis en Doctorat. Cependant, la Licence en Droit est la formation qui m'a donné toutes les bases fondamentales en Droit de manière générale pour pouvoir ensuite me spécialiser dans les domaines qui m'intéressent : le droit public, et plus particulièrement, le droit des collectivités locales, le droit des services publics, le droit administratif des biens.

NICOLAS D.

Notaire

SELARL Dupouy et Dupouy de Laval (Juillan)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'exerce la profession de notaire. A ce titre, j'interviens dans des domaines très variés que sont la vente d'immeuble, le droit de la famille, la gestion de patrimoine, le droit des affaires, et cela principalement à travers la rédaction d'actes. Mon métier contient également une part très importante de conseil à la clientèle.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après avoir obtenu une maîtrise en droit des affaires à l'UPPA en 1998, j'ai passé un DESS Droit des Affaires/DJCE (Diplôme de juriste conseil d'entreprise) à l'Université de Toulouse.

J'ai ensuite obtenu le DESS Droit notarial à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Les deux années suivantes, j'ai effectué un stage de notaire stagiaire et passé le DSN à l'université de Toulouse. A l'issue des deux ans, j'ai soutenu mon mémoire de fin de stage.

Une fois diplômé notaire, j'ai travaillé dans un office palois en qualité de notaire assistant pendant un an.

Je me suis ensuite installé en qualité de notaire à la résidence d'Ossun (65).

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis d'acquérir une culture approfondie du droit et un véritable raisonnement juridique. Le tout m'a permis, par la suite, et toujours aujourd'hui, d'aborder différentes matières et de résoudre les problèmes juridiques qui me sont soumis dans ma vie professionnelle.

SWANN D.

Group Legal Advisor
AOT Trading AG (Zug)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

- Assurer la négociation des clauses contractuelles d'achats et de ventes internationales de commodités énergétiques ;
- Mise en place des stratégies contentieuses ;
- Ouverture, suivi et clôture des dossiers litigieux ;
- Dispense de conseils juridiques et légaux de manière générale ;
- Supervision des litiges en droit maritime et en droit des transports de manière générale ;
- Veiller à ce que les différentes entités juridiques du groupe pour lequel je travaille respectent de manière stricte les normes et/ou sanctions internationales émises notamment par les Nations Unies, le gouvernement des Etats Unis, l'Union Européenne et le Secrétariat d'Etat à l'économie en Suisse ;
- Assister les départements Assurance et Droits indirects/Douane ;
- Création d'entités juridiques à responsabilité limitée (dans la majeure partie des cas) et divers montages juridiques.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après ma Licence, j'ai préféré continuer mes études en droit et me suis donc inscrit en Maîtrise de droit privé, Option droit fiscal et droit des sociétés à l'Université de Toulouse. Malheureusement, les notes obtenues au cours de cette année de Maîtrise ne m'ont pas permis d'obtenir l'accès au Master en droit des transports à Toulouse tant espéré. En revanche, les matières et les cours suivis en Licence ont quelque part suscité l'intérêt de la directrice du Master en droit maritime de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), qui a donc retenu mon dossier. J'ai finalement accompli mon Master en droit maritime à l'UBO. J'ai d'ailleurs tout de suite senti que j'avais trouvé ma voie dans le droit maritime et ai très vite réalisé que les chances de trouver un emploi dans ce secteur étaient extrêmement prometteuses.

Dès la fin de mon Master, j'ai eu la chance d'approcher directement le département « maritime » de la compagnie Total à Paris. J'y ai travaillé pendant deux ans et étais en charge de près de 60 pétroliers appartenant à la flotte internationale de la compagnie. J'ai néanmoins vite compris qu'en France, et plus particulièrement au sein de telles entités, le fait de réaliser un Master en droit maritime à Brest est une chose mais le réaliser dans une grande école parisienne est encore mieux et ouvre beaucoup plus de portes... Il m'a paru opportun d'aller à ce moment-là faire valoir mes « talents » de juriste en droit maritime dans des pays, des régions où les compétences priment sur le diplôme.

J'ai finalement trouvé en Suisse et en particulier à Genève une profusion de compagnies maritimes (l'arc lémanique gérant plus des 2/3 du négoce international en matières premières énergétiques et donc des moyens pour les transporter) qui, pour certaines, ont été très intéressées par mon parcours et notamment par ma Licence en droit et mon Master en droit maritime. Je n'ai donc eu que l'embaras du choix et me suis tourné vers les compagnies les plus rémunératrices tout en évitant celles de trop grande taille. Du coup, j'ai pu rapidement prendre des responsabilités dans des entités où, justement, il est possible de faire valoir ses compétences pour évoluer professionnellement. Début 2008, après avoir voyagé quelques mois, j'ai rejoint un groupe indépendant de raffineurs en produits pétroliers et me suis vu octroyer un poste au suivi des affaires juridiques des entités du groupe implantées dans les pays francophones (France, Belgique, Suisse, Luxembourg, Canada, etc...). J'étais très satisfait par mon travail et ce, pendant plus de quatre années.

Malheureusement, en partie à cause de la crise en Lybie et plus généralement au niveau mondial, le glas du raffinage en Europe avait sonné et le groupe (enfin sa maison mère) s'est déclaré en faillite début 2012. Les liquidateurs de l'entreprise ont préféré me retenir pour aider à la liquidation judiciaire. Cela a été un moment très difficile dans ma carrière mais par ailleurs très instructif. Ayant pu trouver un autre emploi, j'ai décidé de démissionner.

J'occupe actuellement toujours l'emploi pour lequel j'ai été recruté il y a deux ans et dont les missions principales sont ci-dessus mentionnées. Je suis également très satisfait de mon poste et ai été appelé à remplacer mon supérieur au poste de directeur juridique en début d'année prochaine.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La Licence en droit à l'UPPA a constitué pour moi une année charnière. Elle a, sans aucun doute, été la plus belle année de ma vie et ce, tant au niveau de mes études qu'au niveau personnel. Si je pouvais revenir dans le temps, j'aimerais alors pouvoir remonter jusqu'à mon année de Licence et la revivre encore une fois. Elle m'a ouvert les yeux et n'a eu de cesse de constituer une référence dans mon parcours d'études à chaque étape cruciale de mon parcours professionnel. Mes professeurs et mes chargés de TD m'ont fait énormément confiance et j'ai bénéficié de beaucoup d'autonomie cette année-là. J'imagine que c'est exactement ce qu'il me fallait à ce moment-là et je réalise depuis de nombreuses années maintenant la chance qui m'a été donnée d'accomplir ma Licence de droit au sein de l'UPPA.

EDITH F.

**Directrice adjointe et responsable des enseignements et formations
Centre d'Enseignement et de Recherche en Action Humanitaire de l'Université
(Genève)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En tant que directrice adjointe et responsable des enseignements et formations du CERAH, Centre d'Enseignement et de Recherche en Action Humanitaire de l'Université de Genève, je suis amenée à :

- Assister aux conférences majeures et ateliers de réflexions sur les enjeux actuels de l'action humanitaire et de l'institutionnalisation du secteur humanitaire ;
- Participer aux réflexions et recherches pour contribuer à améliorer la qualité des actions d'assistance et de protection ;
- Formuler des stratégies et designer des programmes de formations sur des thématiques clefs de l'action humanitaire ;
- Développer des programmes de formations en situation de travail pour les acteurs humanitaires du monde entier (dispositif à distance) ;
- Travailler sur le développement des compétences des organisations et de leur personnel.

Dans le cadre de mes activités de coordination de projets :

- Accompagner le renforcement des capacités des acteurs nationaux dans les contextes fragiles ;
- Former les coopérants suisses dans le sens des approches transversales dans le cadre de la coopération au développement dans les contextes fragiles.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence (parcours d'études) :

- 1998-1999 : Double cursus :

Maîtrise de Droit Public (Master 1), Mention assez bien. Université de Toulouse 1, France.

Science-Po Toulouse.

- 1998 à 2000 : Double cursus :

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques, Science-Po Toulouse, Mention assez bien, Section relations internationales et développement, France.

Maîtrise de Droit International et Européen (Master 1), Université de Toulouse 1, France.

- 2000-2001 : Double cursus :

Master professionnel « Assistance Humanitaire Internationale » : DESS Action humanitaire Urgence, réhabilitation et développement, Vice-major, Mention assez bien, NOHA, Faculté de droit et de sciences politiques, Université Aix-Marseille III, France.

Diplôme Universitaire de Juriste International de Terrain, Mention assez bien, Faculté de droit et de sciences politiques, Université Aix-Marseille III, France.

- 2004-2005 : Master Recherche « Protection des personnes et sécurité humaine ». Major de promotion, Mention bien, Faculté de droit et de sciences politiques, Université Aix-Marseille III, France.

- 2012 : Doctorat en Droit Public : « La Nation à l'épreuve de la diversité ethnoculturelle », Soutenu le 4 décembre 2012, Mention très honorable avec les Félicitations du Jury à l'unanimité, Droit à publication, IEHI, Faculté de droit et de sciences politiques, Université Aix-Marseille III, France.

Parcours professionnel :

En termes de formation et enseignement :

- Depuis mars 2010 : Coordinatrice des enseignements et Enseignante-Chercheuse au CERAH Centre d'Etude et de Recherche en Action Humanitaire de Genève, Université de Genève, IHEID, Suisse.

- Depuis novembre 2009 : Responsable formation Eirene Suisse, Coordination et animation de formations pour la préparation des coopérants suisses, Cycle de formation conjoint E -Changer, MBI, Eirene Suisse. Labélisé EduQua, Suisse Romande, Suisse.

- Depuis janvier 2005 : Chargée d'enseignement Institut d'Etudes Humanitaires Internationales, Faculté de droit d'Aix-en-Provence : « Conflits identitaires et reconstruction de la paix dans les sociétés divisées », « Développement participatif- Recherche Action Participative- Cartographie sociale », « Genre et initiatives de paix ». Niveau Master 2, France.

En termes de coordination de projet :

- De septembre 2010 à décembre 2011 : Responsable des projets Haïti au CERAH Centre d'Etude et de Recherche en Action Humanitaire de Genève, Université de Genève, IHEID, Suisse.

- De novembre 2009 à mai 2011 : Coordinatrice programme Haïti et Tchad, Eirene Suisse, Responsable de projets, Suivi des volontaires coopérants, Développement institutionnel, Suisse.

- De mars à octobre 2009 : Chargée de mission BIOFORCE, Diagnostic des organisations internationales, organismes de solidarité internationale et instituts de formation en développement et humanitaire de Suisse romande. Développement d'un projet d'enseignement à distance sur les métiers de l'humanitaire, Suisse/France.

- De juillet à octobre 2005 : Consultante pour l'UNESCO, Secteur des Sciences Sociales et Humaines. Projet « Prévention de la violence juvénile en Amérique Centrale » : Recherche, Diagnostic, Définitions de stratégies, Organisation de réunions internationales, France.

- De juin à décembre 2003 : Coordinatrice du projet Quartier du Monde-Histoires Urbaines, Projet pilote de Recherche Action Participative réalisé dans 9 villes - 3 continents sur la thématique : « La participation des jeunes et le pouvoir dans les quartiers », Bolivie.

- De décembre 2001 à février 2004 : Coordinatrice du programme Enda Bolivie-El Alto, Coordination du programme de prévention de la marginalité des enfants en situation de rue de Bolivie (l'Union Européenne/ Enfance et Partage), Responsable d'une équipe multidisciplinaire de 40 personnes, Gestion de trois centres (300 enfants et adolescents), Bolivie.

- De juillet à septembre 2001 : Collaboratrice, ASSP, Aide Sanitaire Suisse aux Palestiniens, Synthèses juridiques et recherches sur les programmes psychosociaux au Proche Orient, Suisse.

- De juillet à septembre 1999 : Collaboratrice, ONG Institut Kilimandjaro, Cotonou, Développement participatif des communautés : Recherche, Formation d'adultes, Animation d'ateliers, Recherche action participative des programmes de santé, Bénin.

- De juillet à septembre 1999 : Collaboratrice, ONG Dignité Féminine, Cotonou, Programme de lutte contre l'excision : Animation d'ateliers de groupements de femmes, Bénin.

A obtenu une LICENCE EN DROIT au terme de l'année 1997_1998

Témoignage recueilli fin 2014 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence a constitué un moment clef dans ma vie personnelle et professionnelle. Elle a marqué mes choix, lesquels constituent toujours aujourd'hui la base de mon engagement et mon action. Au cours de la licence, et notamment au cours sur le Droit international public, je note deux découvertes majeures dans mon parcours :

- 1) Le cadre de la Charte des Nations Unies, et notamment le chapitre VII "Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression"
- ;
- 2) Les droits de l'homme et le droit international humanitaire.

Ces deux thèmes interconnectés m'ont conduit à explorer le cadre de l'action humanitaire.

LISA F.

Avocat
(Chatou)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'exerce aujourd'hui la profession d'avocat, avec une dominante en droit des personnes : famille, pénal, ainsi que dans le droit privé plus général (contrats, responsabilité...). Mon travail est celui que l'on connaît classiquement de l'avocat : assistance et représentation devant les juridictions civiles et pénales, rédaction de conclusions et d'assignations et requêtes, suivi de divorces, etc...

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après ma licence, j'ai poursuivi jusqu'au Master 1 de l'UPPA "Exécution des peines et droits de l'Homme", puis j'ai suivi la préparation à l'IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires), et j'ai obtenu l'examen d'entrée au CRFPA à l'UPPA. J'ai ensuite intégré l'école des avocats ALIENOR de Bordeaux, et j'ai prêté serment en décembre 2012. J'exerce depuis le 3 janvier 2013 au Barreau de Versailles.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence obtenue à l'UPPA commence à dater, mais elle m'a de toute évidence permis d'acquérir les bases nécessaires à la poursuite de mes études, notamment le raisonnement juridique.

AUDREY G.

**Notaire assistant
(Villeneuve-sur-Lot)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En qualité de notaire assistant (diplômée notaire), ma mission au quotidien est d'assurer la réception de la clientèle au sein du service du droit de la famille afin de répondre aux questions d'ordre patrimonial posées par les clients qui se présentent à l'office. La gestion des dossiers et la rédaction d'actes notariés complexes font également partie de mon quotidien.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

A la fin de ma troisième année de licence, j'ai poursuivi mes études à l'UPPA en Master 1 et 2 droit notarial. Ensuite, j'ai poursuivi mes études dans une autre université française pour obtenir le diplôme supérieur du notariat après deux années d'études complétées par un stage en entreprise en "alternance", jusqu'à l'obtention de mon diplôme.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Pour être concise, je répondrai que la licence m'a apporté le goût du droit, une bonne méthode de raisonnement et les bases solides nécessaires à l'exercice de mon métier aujourd'hui.

ELSA G.

**Mandataire judiciaire à la protection des majeurs
Union départementale des Associations Familiales des Pyrénées-Orientales (Espiras de l'Agly)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'exerce des mesures judiciaires de curatelle et tutelle en exécution d'une décision de justice. Cela consiste à assister, représenter et contrôler les personnes placées sous mesure de protection dans leur gestion financière et administrative et de leur personne en fonction de leurs capacités.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai complété ma licence par un DEA de Droit privé mention sciences criminelles à la faculté de Grenoble. A la suite de quoi j'ai entamé une année de préparation au concours de la magistrature à la faculté de Toulouse mais je n'ai pas terminé cette année et n'ai pas passé le concours. J'ai préféré me mettre à la recherche d'un travail. J'ai d'abord été assistante de Justice au TGI de Guéret dans la Creuse pendant un environ 8 mois. Cet emploi n'étant qu'un CDD de 20h, je cherchais toujours un emploi stable et j'ai finalement été embauchée à la Maison d'Accès au Droit de Perpignan. Là, j'ai exercé les fonctions de coordonnatrice pendant 5 ans avant de postuler à l'UDAF de Perpignan où j'exerce actuellement mon métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs. Dans ce cadre, j'ai dû valider un certificat national de compétence (une formation diplômante d'environ un an) avant de pouvoir prêter serment devant le tribunal.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Les connaissances juridiques m'ont été indispensables tout au long de mon parcours professionnel. Même si une veille juridique et une mise à jour des connaissances est nécessaire, la logique juridique et les automatismes pris pendant ces années d'études m'ont toujours servis et me serviront tout au long de ma carrière, j'en suis persuadée. Le fait d'avoir eu à balayer de nombreuses matières juridiques est important car le projet que l'on fait en entrant à la fac n'est pas nécessairement celui qui sera celui de la fin des études. Pour ma part en entrant à la fac, je voulais devenir juge d'instruction mais en arrivant au but je me suis demandé ce que valaient mes connaissances sur le terrain et j'ai cherché un travail en contact direct avec le public. Sans mon socle de connaissances acquises pendant la licence, je n'y serai pas arrivée car il m'a fallu toucher à toutes les matières du Droit car la vie de tous les jours est faite de règles très variées. Un simple conflit de voisinage peut vous amener à devoir faire appel à des connaissances en matière de droit de la construction, de droit civil, de droit public, de droit pénal... Bref, un socle de connaissances solides est très important et savoir rechercher les éléments de réponse grâce à la logique juridique est indissociable. Aujourd'hui j'utilise ces connaissances quotidiennement.

ODILE G.

**Responsable administrative et financière
ENSGTI (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis responsable administrative et financière d'une école d'ingénieur interne à une université. Dans ce cadre, mes missions principales sont :

- la gestion et le suivi du budget de l'école ;
- l'interface administrative avec les services centraux de l'université de rattachement dans les domaines des ressources humaines, la comptabilité, le patrimoine, les finances etc. ;
- les relations internationales de l'école ;
- l'assistance du directeur ;
- l'organisation d'événements.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai suivi cette licence dans le cadre d'un congé professionnel de formation car j'étais déjà en situation d'emploi : j'occupais un poste de catégorie B dans la fonction publique. Or, ma formation initiale étant un brevet de technicien supérieur de tourisme et souhaitant progresser dans ma carrière de fonctionnaire par l'obtention d'un concours de catégorie A, j'avais besoin de connaissances plus approfondies en matière de droit administratif et de finances publiques.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Cette formation a parfaitement répondu à mes attentes (approfondissement du droit administratif et de finances publiques) en me permettant d'obtenir plus facilement le concours et en m'apportant également un plus sur le plan de ma culture générale.

ANNE VERONIQUE H.

**Directrice adjointe
Etablissement et Service d'Aide par le Travail**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis actuellement Directrice adjointe d'un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). A ce titre, je m'occupe de la gestion quotidienne de la structure (établissement des plannings, établissement de devis, contacts avec clients, fournisseurs, planification de production, gestion de situation conflictuelle ou problématique avec les ouvriers handicapés, ...), du suivi du budget, de la participation à la modification et au déploiement du Projet d'Etablissement, du management, du recrutement, etc.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- Maîtrise droit privé (UPPA).
- DESS droit des victimes (UPPA).
- Master 2 droit des contentieux (Université du Sud, Toulon-Var).
- 8 ans en CDI comme juriste en assurance juridique à Groupama (Dijon, puis Pau).
- Poste actuel depuis 6 mois.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a apporté les bases du droit pour pouvoir ensuite réussir les Master et surtout une rigueur et des méthodes de travail applicables partout et dans tout. Je précise que mon poste actuel n'a pas vraiment de rapport avec ce que j'ai fait avant, c'était une volonté de ma part de changer de secteur (ça a été long et compliqué), et si mon parcours me sert aussi dans mon travail actuel, je n'ai pas suivi la meilleure voie pour intégrer le médico-social, faute de savoir ce que je voulais lorsque j'étais à la fac.

HELENE H.

**Professeur des écoles
Ecole Charles Moureu Education Nationale (Mourenx)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai obtenu ma licence de droit en 2003.

Malheureusement, je n'ai pas souhaité poursuivre dans le droit après la licence car je me destinais plus à une carrière sociale. J'ai cependant pu grâce à ma licence présenter le concours de Professeur des écoles, profession dans laquelle je m'épanouis.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La formation m'a permis d'apprendre à m'organiser et travailler de manière individuelle. Dans ma profession aujourd'hui, la formation m'a apporté des informations sur mes droits et mes devoirs en matière de sécurité et de responsabilités, mais également certains éléments historiques de la naissance du droit que je me permets de rappeler à mes élèves. (Révolution, IIIème République etc..)

Dans mon métier aujourd'hui, je pense même s'ils sont plus jeunes avoir la volonté de préparer mes élèves à l'autonomie mais surtout au goût d'apprendre, élément essentiel à la réussite pour des études supérieures.

THOMAS H.

**Maître de conférences
Université de Bordeaux (Pessac)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis actuellement enseignant-chercheur en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bordeaux. Dans le cadre de cet emploi, j'exerce essentiellement deux fonctions.

D'une part, j'assure une activité pédagogique et d'enseignement : je suis en charge de cours magistraux et de travaux dirigés dans différentes matières (droit civil, droit pénal et droit des affaires) et je dirige des "petits" travaux de recherches (mémoires, direction d'étude et de recherche) réalisés par des étudiants de Master 2.

D'autre part, je mène des activités scientifiques. Cela se traduit notamment par la rédaction d'articles qui ont vocation à être publiés dans des revues spécialisées ou encore la participation à des colloques et des conférences.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

A l'issue de la licence, j'ai poursuivi mes études en Master Droit privé général et sciences criminelles à l'Université de Pau et des pays de l'Adour. Après l'obtention de mon diplôme en 2007, j'ai bénéficié d'une allocation de recherche pour réaliser une thèse. En parallèle, j'ai été chargé de travaux dirigés. En 2012, j'ai soutenu ma thèse et obtenu mon doctorat en droit privé et sciences criminelles.

En janvier 2013, j'ai été recruté par l'Université de Pau en qualité d'assistant de recherches contractuel à mi-temps. Travaillant au sein du Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques, laboratoire de droit privé de l'Université, j'étais en charge de différentes missions :

- recherche d'appels à projet et participation au montage des projets de recherche pour l'obtention de financement ;
- la contribution à l'élaboration du bilan de l'activité du Centre en vue de son évaluation ;
- la communication au sein du Centre par la rédaction d'une lettre d'information mensuelle.

J'ai quitté cet emploi en août 2014 pour prendre mes fonctions de maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bordeaux.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence en droit m'a permis d'acquérir méthode et rigueur ainsi qu'une large culture juridique. Elle m'a permis de forger un esprit critique et de synthèse, utile tant sur le plan professionnel que personnel. Enfin, et surtout, la licence en droit a éveillé chez moi une véritable passion pour cette science de la société.

VIRGINIE J.

**Responsable ressources humaines
Biopyrénées Lab (Tarbes)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En tant que responsable RH, j'ai pour principales missions de piloter la gestion RH au quotidien (recrutement, formation...), accompagner les relations sociales (CE/DP/CHSCT), assurer la responsabilité du service paie tout en étant le référent juridique et conseil quotidien auprès des responsables.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après l'obtention de ma licence, j'ai obtenu un Master 2 Droit des affaires à l'UPPA. Afin de davantage me spécialiser, j'ai décidé de suivre un deuxième cursus Master 2 cette fois-ci à l'université de Rouen, spécialité Droit de l'entreprise option droit social, que j'ai obtenu.

Le stage effectué dans le cadre de ce Master 2 m'a permis d'obtenir sous CDD mon premier poste de juriste d'entreprise puis un CDI en tant que responsable RH.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence était indispensable pour obtenir un Master 2, l'ultime diplôme que je souhaitais obtenir.

ELSA K.

**Greffier en chef
Tribunal de Grande Instance (Strasbourg)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Le greffier en chef (une réforme prévoit de changer l'intitulé en "directeur de greffe") est le gestionnaire du tribunal : il gère les ressources humaines, le budget, la logistique... Il encadre généralement une équipe de greffiers et adjoints administratifs. Il a alors des fonctions de chef de service (accorde les congés, accompagne les réformes, réorganise le service en vue de meilleurs résultats, gère les conflits et les situations difficiles, etc.). Il a également un rôle dans la gestion du tribunal lui-même : gestion du bâtiment, du budget, etc.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Suite à ma licence, j'ai obtenu une maîtrise, puis un DEA de droit privé. J'ai ensuite suivi une année d'IEJ (Institut d'Etudes Judiciaires), ce qui m'a permis de préparer différents concours.

J'ai réussi le concours de greffier en chef. J'ai donc été stagiaire 18 mois (rémunérés), pendant lesquels j'ai alterné des périodes de stage en juridiction et en scolarité à l'Ecole des Greffes. J'ai ensuite été titularisée.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence (et les diplômes postérieurs) sont très utiles pour passer des concours de la fonction publique, qui sont nombreux à inclure des épreuves de droit. En revanche, dans l'exercice quotidien du métier, rien ne vaut l'expérience de terrain.

ARIANE L.

Lieutenant de Police
Commissariat de Police (Athis-Mons)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis Lieutenant de Police et exerce comme chef de l'Unité de sécurité et de proximité d'un commissariat. A ce titre, j'exerce principalement des missions de management et d'encadrement (gestion des congés, des maladies, du disciplinaire, ...) des différentes unités placées sous mon autorité (à savoir les patrouilles Police-Secours, le service d'accueil, les plaintes et les Brigades Anti-Criminalité).

D'autre part, j'exerce également des missions opérationnelles, à savoir la mise en place de dispositifs de surveillances sur les vols par effractions par exemple, de contrôles routiers, d'opérations dans les cités et cela notamment après l'analyse spatio-temporelle des plaintes mais également tous les troubles à l'ordre public (manifestations, importants accidents de la route, suspicion d'Ebola, violences urbaines, ...).

Par ailleurs, j'exerce en tant qu'Officier de Police Judiciaire, durant les week-ends de permanence, et donc en gérant le tout-venant d'un commissariat (de la garde à vue, en passant par les perquisitions, les interpellations et le compte-rendu au Parquet).

Enfin, j'effectue également un contrôle qualité sur les procédures et sur les plaines prises par mes effectifs, notamment sur la qualification pénale.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai effectué à Pau mes quatre premières années de droit, à savoir une Licence Droit privé puis une Maîtrise (ça s'appelait encore comme ça à l'époque !) Carrières Judiciaires. Les Masters 2 que proposaient l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ne correspondant pas à mes attentes, je suis partie effectuer mon Master 2 "Prévention et Traitement de la Délinquance" à l'Université d'Aix-en-Provence.

A Aix, je me suis aperçue de la réelle difficulté des concours (et notamment du peu de places pour le nombre d'inscrits) et des importantes lacunes en culture générale que j'avais. Je me suis alors inscrite à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, "Préparation ENM", où j'ai un peu pioché dans les différents cours incontournables et j'ai surtout bien travaillé la culture générale.

J'ai été admise au concours de Lieutenant de Police et j'ai choisi cette formation. J'ai également eu les écrits d'officier de gendarmerie, des greffes et d'attaché territorial (je n'ai pas passé les oraux étant donné que j'avais déjà mon concours de Lieutenant).

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La principale chose que m'a apportée la Licence est, en plus des cours de qualité notamment en droit pénal et procédure pénale, c'est le certificat de Sciences Criminelles. A mon époque, étaient venus un juge d'instruction, un médecin légiste et il me semble un Officier de gendarmerie. De plus, on avait pu faire des sorties et visiter leurs locaux. Ce certificat était vraiment un plus car il a permis de rendre plus concret les cours que l'on avait à la fac et de mieux appréhender le Droit en pratique.

BENEDICTE L.

**Inspecteur de l'action sanitaire et sociale
Agence régionale de santé de Midi-Pyrénées (Toulouse)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Les missions d'un inspecteur de l'action sanitaire et sociale sont larges et variées. Elles permettent d'exercer des missions de régulation, planification, inspection, contrôle, allocation de ressources, conduite de projet...dans des champs différents : sanitaire (hospitalier et ambulatoire), médico-social (établissements pour personnes âgées et personnes handicapées), santé publique et social en Agence Régionale de Santé (ARS) ou en directions de la cohésion sociale. Un IASS est chargé de la territorialisation de la politique nationale et régionale de santé. Il doit donc être un animateur territorial en matière de santé au sens large. C'est un métier en constante évolution. Je suis actuellement en charge de l'unité prévention et accès à la santé à la délégation territoriale ARS de Haute-Garonne. J'exerce des missions aussi variées que :

- l'accompagnement des professionnels de santé de premier recours dans leur projet de maison de santé pluri-professionnelle
- le pilotage de l'élaboration de contrats locaux de santé et programmes territoriaux de santé
- l'allocation de ressource des établissements accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques (CSAPA, CAARUD...)
- le suivi des actions de prévention et promotion de la santé

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 2002 à 2005 : Licence, où j'ai choisi plusieurs options de droit public dans le but final d'intégrer le M2 droit de la santé.
- 2005-2006 : Maîtrise de droit public.
- 2006-2007 : M2 droit de la santé et de la protection sociale : j'ai réalisé mon stage de deux jours par semaine dans un petit centre hospitalier qui m'a permis d'affiner mon projet professionnel.
- Mai 2007 : Concours d'inspecteur de l'action sanitaire et sociale obtenu.
- 2007 à 2009 : École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) : alternance d'école et de stage sur le terrain (stage effectué à la DDASS de Lot et Garonne)
- 2009-2010 : DRASS Limousin, inspectrice : en charge de l'allocation de ressource des établissements de santé
- Depuis 2010 : ARS Midi-Pyrénées (délégation territoriale Haute-Garonne)

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis, tout en commençant à me spécialiser, à garder une vision générale du droit, riche pour la culture générale. De plus, pour l'exercice du métier d'inspecteur les bases juridiques sont un véritable plus très appréciable car nous sommes en permanence confrontés aux normes juridiques.

CECILE L.

**Responsable juridique
Groupe DPG (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Montage juridique d'opérations immobilières
Négociation et Rédaction des actes (baux, promesse de vente, bail, BEFA, lettre d'intention, note juridique)
Support des opérationnels dans les négociations
Analyse des risques
Veille juridique
Secrétariat juridique de la société et de ses filiales
Analyse et suivi juridique des contentieux et des assurances
Pilotage des relations avec les partenaires juridiques de la société (avocat/notaire/assureur)
Suivi juridique dans le déroulé des programmes immobiliers

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 2004-2005 : Master 1 option droit notarial
- 2005-2006 : Master 2 droit notarial
- 2006 à 2009 : DSN en contrat de professionnalisation chez Me MONTAGNE notaire à ARUDY en tant que notaire stagiaire.
- 2009 : Congés maternité
- Fin 2009 : intervention en tant que professeur vacataire à l'Institut Saint Dominique
- Fin 2009 à Septembre 2010 : Emploi à temps partiel en tant que notaire assistant chez Me MONTAGNE
- Congés Maternité
- Mai 2011 à septembre 2011 : Notaire assistant chez Me MATTEI à Pau
- Septembre 2011 à Avril 2012 : sans emploi
- Avril 2012 à ce jour : responsable juridique chez GROUPE DPG

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence de droit effectuée à l'étranger (Malte) dans le cadre du programme d'échanges ERASMUS m'a permis de développer mes compétences linguistiques et les facultés d'adaptabilité et de les faire valoir lors des entretiens d'embauches.

CHRISTOPHE L.

**Adjoint au sous-directeur en charge des carrières, des parcours professionnels et des rémunérations
DRH des ministères sociaux**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je travaille actuellement à la DRH des ministères sociaux (affaires sociales, santé, droits des femmes, jeunesse et sports) en tant qu'adjoint au sous-directeur en charge des carrières, des parcours professionnels et des rémunérations. La DRH est constituée d'environ 400 agents, dont 200 au sein de cette sous-direction et gère environ 30 000 agents, dont 22 000 directement. La sous-direction est composée de 7 bureaux.

Il s'agit donc d'un poste d'encadrement et d'appui des équipes sur la gestion de parcours individuel; il comporte des fonctions de représentation auprès des cabinets des ministres, de travaux au niveau interministériel sur les évolutions de la fonction publique avec la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) et d'animation du dialogue social autour de la carrière des agents avec la présidence de commissions administratives paritaires avec les représentants du personnel.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Période UPPA :

- DEA avec un sujet de droit comparé espagnol et français puis une préparation de doctorat non achevé.
- 1994-1995 : Maîtrise de droit public
- 1995-1996 : DEA de droit public sous la direction de Pierre Bon et Philippe Terneyre (UPPA)
- 1996 à 2000 : Doctorat (thèse non achevée, sous la direction de Pierre Bon), chargé de travaux dirigés
- 1999-2000 : Préparation de concours (IRA et inspecteur des impôts)

Période direction générale des impôts / direction générale des finances publiques

Postes d'encadrement, fiscalité, achat public, assistance à maîtrise d'ouvrage informatique, contentieux fiscal

- 2000-2001 : Ecole nationale des impôts, inspecteur
- 2002-2003 : Direction des services fiscaux des Hauts-de-Seine
- 2003 à 2007 : Direction générale des impôts, services centraux, au sein d'un service de l'application de la fiscalité professionnelle
- 2007 : Inspecteur principal des impôts (des finances publiques depuis 2009), responsable d'un service contentieux comportant des fonctions de représentation en justice (TGI et Cour d'Appel de Paris), participation aux bureaux d'aide juridictionnelle (TGI de Paris, Cour de cassation et Conseil d'Etat) et évaluations immobilières

Période préparation ENA (Ecole nationale d'administration) / ENA

- 2007-2008 : préparation ENA de sciences po Lille
- 2009 à 2011 : ENA (stages auprès de la représentation permanente espagnole à Bruxelles, de la ville et communauté urbaine de Strasbourg, du groupe Lafayette et des ministères sociaux)

Période post ENA :

Postes d'encadrement dit supérieur, gestion prévisionnelle des ressources humaines, pilotage masse salariale (2.2 M d'EUR), suivi d'exécution budgétaire et outils de pilotage, contrats de performance, politique tarifaire des services publics, organisations...

- 2011 à 2014 : Mairie de Paris, chef de la mission analyses prévisions et emplois auprès du directeur des ressources humaines puis chef de la mission pilotage auprès de la secrétaire générale de la ville (DGS dans les autres collectivités)
- Depuis 2014 : Ministères sociaux, adjoint au sous-directeur en charge des carrières, des parcours professionnels et des rémunérations au sein de la DRH des ministères

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

- Une bonne méthodologie et des cours utiles au-delà du parcours au sein de cette faculté (c'est une banalité de le préciser, mais ce n'est pas sans importance : les cours ne doivent pas uniquement permettre de passer un examen et d'obtenir un diplôme, le programme suivi doit être utile à la fois à la bonne progression des études et la préparation de futurs professionnels);

- L'enseignement de matières à la marge du droit m'ont été très utiles en termes d'initiation et d'acculturation pour les concours : économie, histoire des idées politiques, en particulier;

- A un niveau très personnel, les premiers conseils donnés en cours d'année par des chargés de cours ou à l'occasion des oraux auront été utiles en termes de légitimation et d'assurance (intégration d'IEP, préparation à des concours A).

L'enseignement que j'ai connu en droit public à l'UPPA est d'une très grande qualité et donne des bases et une structuration très solides et très durables. Sur le CV, ma formation m'a donné accès à des postes dotés d'une assez bonne visibilité auprès de directeurs et mon mémoire de DEA en droit comparé espagnol et français est sans doute à l'origine du choix d'affectation à la représentation permanente espagnole pour mon stage ambassade de l'ENA. Sur le fond, 8 ans après avoir quitté l'université, l'investissement en droit public pour l'ENA a nécessité beaucoup moins d'efforts pour moi que pour d'autres camarades.

A obtenu une Licence Droit au terme de l'année 1993_1994

Témoignage recueilli fin 2014 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr

EMILIE L.

Notaire

SCP Lamarque d'Arrouzat et Bret-Dibat (Arzacq Arraziguet)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis notaire salarié c'est-à-dire que je suis notaire avec tous les pouvoirs du notaire mais c'est mon mode de rémunération qui diffère par rapport à un notaire titulaire de charges.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence :

- Maîtrise de droit privé option droit notarial à l'UPPA.
- DESS Droit Notarial à l'UPPA.
- Diplôme supérieur du Notariat à Toulouse.
- Stage en alternance dans un office à Tarbes.
- Soutenance du Mémoire de DSN à Toulouse.
- Je travaille depuis 2006 à Arzacq d'abord comme notaire assistant puis, depuis 2011, comme notaire salarié.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

C'était un passage obligé pour pouvoir entrer en maîtrise.

LAETITIA L.

Clerc de notaire/notaire stagiaire
SCP Bareille (Tarbes)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Au poste de clerc de notaire/notaire stagiaire, je suis chargée de rédiger les dossiers de vente/succession/donation/fonds de commerce et de les gérer du début à la fin. J'assiste les clients tout au long du dossier et règle les problèmes de droit que chaque situation peut poser. Je gère mon travail et mes dossiers librement en fonction des urgences et renseigne également les clients pour tout ce qui est calcul de plus-value, problème de droit, conseil juridique... Malgré le stress du métier, mon poste permet une liberté d'organisation.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- Licence droit à PAU.
 - Maîtrise spécialité notariat 1 an Université de Pau.
 - Obtention DESS notariat sur 1 an Université de Pau.
 - DSN sur 2 ans à Toulouse en alternance avec un stage rémunéré de deux ans dans une étude de Bagnères de Bigorre.
 - CDI en 2007 suite à l'obtention de mon diplôme dans ladite étude jusqu'en 2011.
 - CDI dans une étude de Tarbes depuis 2011.
- CDI en tant que clerc de notaire, le mémoire du DSN n'ayant pas été passé par choix personnel.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis de m'orienter plus précisément vers les études de notariat et surtout d'affiner mes choix quant aux matières que je préférais. Dans une matière aussi vaste que le droit, cette licence a permis d'« écrémer » un peu et de confirmer ma préférence pour le droit privé.

STEPHANE L.

Magistrat
Tribunal de grande instance (Mont-de-Marsan)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Magistrat du parquet, au grade de vice-procureur, j'ai en charge un cabinet traitant du contentieux économique et financier. Je supervise également les enquêtes dans le cadre de la permanence pénale par téléphone. Je participe en tant que procureur de la République aux audiences pénales (tribunal correctionnel, tribunal de police, cour d'Assises) ainsi qu'à des audiences portant sur l'application des peines (débats contradictoires d'aménagement de peine, commission d'application des peines), voire à des audiences civiles (tribunal de commerce).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après une maîtrise en droit privé option carrière judiciaire obtenue à l'UPPA, j'ai suivi une préparation au concours de l'ENM auprès de l'IEJ de Bordeaux. A l'issue de cette formation, j'ai obtenu le concours en 1995. Après le service militaire en 1996, j'ai intégré la promotion 97 de l'ENM. Sorti juge de l'application des peines en 1999, fonction que j'ai exercée pendant 2 ans, j'ai été juge d'instruction pendant 7 ans, puis vice-procureur de la République.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a apporté la formation juridique de base nécessaire à la pratique professionnelle qui est aujourd'hui la mienne.

STEPHANIE L.

**Responsable du service administratif
Mairie (Saint-Pierre-d'Irube)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Mes principales missions consistent à :

- gérer des moyens humains (encadrer les agents qui travaillent dans mon service, répartir et planifier leurs activités, piloter, suivre et contrôler leurs activités, gérer leur emploi du temps et leurs autorisations d'absence) ;
- gérer les assurances et le suivi des contentieux (gestion des contrats de responsabilité générale, dommages aux biens, véhicules et gestion des sinistres, suivi des contentieux, étude réglementaire et réponse aux plaintes de voisinage) ;
- gérer l'état-civil, les élections, la gestion funéraire et le recensement (rédiger les actes et tenir les registres d'état-civil, tenir à jour le fichier électoral et mettre en place l'organisation matérielle des élections, gestion des cimetières, effectuer le recensement militaire et superviser le recensement de la population en relation avec l'INSEE, recensement et déclaration des chiens dangereux, réglementation et gestion des demandes de débits de boissons) ;
- gérer le secrétariat du Conseil municipal et des Commissions (rédaction et envoi des convocations, note, rédaction des délibérations et transmission, rédaction des PV).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

2003-2004 : maîtrise de droit notarial à l'UPPA.

Après ma maîtrise, j'ai eu envie de travailler. J'ai commencé en tant que conseillère clientèle chez Orange à Toulouse (2004 à 2006). Ensuite, j'ai voulu trouver un job en relation avec mes études, j'ai travaillé en tant que gestionnaire des actes chez un promoteur immobilier. Je m'occupais du suivi des ventes au niveau bancaire et notarial.

Enfin, j'ai voulu plus de stabilité et en 2008, j'ai décidé de tenter les concours de la fonction publique territoriale. Je me suis donc inscrite au DU d'attaché territorial à l'UPPA puis en 2009 au DU MAGT. J'ai obtenu le concours de rédacteur pendant mon DU en décembre 2009.

J'ai commencé en juin 2010 à la mairie d'Artix en tant que responsable des écoles et de la culture (4 jours par semaine) et au service remplacement-renfort du Centre de Gestion (1 jour par semaine pour compléter mon temps partiel d'Artix). En avril 2012, j'ai trouvé une mutation à la mairie de Saint-Pierre-d'Irube en tant que responsable du service administratif.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis d'orienter plutôt le reste de ma formation (maîtrise notariale) vers le droit privé (qui, à l'époque était ma préférence) mais sans pour autant me fermer les portes du droit public, qui finalement a orienté mon parcours professionnel. La licence m'a apporté une connaissance plus approfondie du droit en général.

AGNES M.

**Professeur d'économie gestion administrative
Lycée Dessaignes (Blois)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis professeur d'économie gestion administrative. Je peux être amenée à enseigner du droit, du management, de l'économie, et tout ce qui se rapporte à la communication. Ainsi, je peux enseigner en classe de seconde l'option PFEG (principes fondamentaux de l'économie et de la gestion), en première et en terminale en filière STMG, en terminale littéraire Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain, ainsi que dans divers BTS.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

L'année suivant l'obtention de ma licence j'ai préparé le CAPET d'économie et gestion à l'IUFM. Le CAPET obtenu, j'ai effectué mon année de professeur stagiaire à Poitiers puis j'ai obtenu dès l'année suivante mon poste fixe à Blois, au lycée Dessaignes.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Il fallait un bac 3 pour pouvoir passer le CAPET. Aujourd'hui, cette licence m'a permis de passer l'habilitation pour enseigner l'option Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain dans les classes de terminales littéraires.

AURELIE M.

**Notaire assistant
SCP Foursans-Bourdette (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

A ce jour notaire assistant, ma mission consiste à accompagner les clients tout au long des grandes étapes de leur vie et à assurer leur sécurité juridique : PACS, mariage, divorce, acquisition, partage, prêts, successions, donations, constitutions de sociétés...Les principales missions sont la réception des clients (l'analyse de leurs besoins, répondre à leurs questions, les conseiller au mieux et leur expliquer le déroulement du dossier), le montage juridique du dossier (demande et analyse des pièces nécessaires à la rédaction des actes, collecte des informations), rédaction de l'acte avec l'ensemble des renseignements obtenus et des pièces collectées, et enfin la réception du rendez-vous de signature avec les clients en leur donnant les explications utiles sur l'acte et le recueil des signatures. C'est un métier passionnant et très prenant mais qui demande beaucoup d'investissement personnel, une grande rigueur, beaucoup de patience et de la pédagogie. Le domaine du notariat est très vaste et nous demande beaucoup de connaissances. La proximité avec la clientèle est un coté très appréciable de ce métier où nous nous mettons à leur service pour les accompagner au mieux dans des dossiers parfois complexes, par contre l'exigence accrue de certains clients est parfois difficile à vivre.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai un parcours un peu atypique puisqu'après ma licence j'ai fait une maîtrise de sciences criminelles à l'UPPA. Je me suis ensuite arrêtée un an pour reprendre l'année suivante en Master 1 droit notarial. J'ai ensuite suivi le cursus classique en obtenant mon Master de droit notarial à Pau, puis en continuant avec les deux ans d'Ecole de Notariat à Toulouse, en alternance avec un stage obligatoire de 2 ans en entreprise. J'ai obtenu ma dernière semestrialité de diplôme supérieur du notariat il y a 5 ans et ai soutenu mon mémoire de fin d'études il y a deux ans pour valider définitivement mon diplôme de Notaire. Je suis restée dans l'entreprise où j'ai réalisé mon stage et j'y ai ensuite été embauchée en CDI, j'y suis depuis 7 ans maintenant. J'ai eu la chance de ne pas connaître de période de chômage ou de recherches infructueuses de stage. Aujourd'hui cela est plus difficile dans le domaine du Notariat où certains stagiaires de DSN ne trouvent pas de stage pour se former. La réforme en cours sur les professions réglementées n'aidant pas les choses dans cette période incertaine sur l'avenir de la profession.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

C'est un passage obligé dans les études de droit. C'est certainement l'année où mes premiers choix de voies professionnelles se sont fait, mais j'ai finalement décidé de changer de voie après m'être rendue compte que les possibilités professionnelles que m'offraient ma première formation ne me convenaient pas suffisamment. A l'époque il y avait un vrai manque de communication sur les issues envisageables pour chaque formation et les emplois auxquels nous pouvions aspirer.

FABIEN M.

**Assistant juridique
Fiducial Sofiral (Biarritz)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis actuellement Assistant juridique au sein du groupe FIDUCIAL SOFIRAL. A ce titre, j'assiste un avocat dans le cadre de son travail. Notre cabinet étant un cabinet d'avocat d'affaires, notre mission est d'accompagner les entrepreneurs dans la création de leur société, dans la gestion au quotidien de cette société et éventuellement dans la fin de vie de celle-ci. Nous sommes donc rédacteurs de statuts de société, en charge de toutes les formalités légales qui y sont attachées mais aussi responsables de leur secrétariat juridique annuel (approbation des comptes) et amenés à rédiger les actes relatifs aux modifications qui interviennent au sein des sociétés (cession de parts sociales, transfert de siège social, modifications statutaires diverses, bail commercial, cession de fonds de commerce, ...) et à effectuer les formalités auprès des centres de formalités des entreprises de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers ou du Greffe du Tribunal de Commerce.

A compter du 1er Décembre 2014, je serai en charge à titre de Juriste d'un portefeuille de plus de 150 clients, pour lesquels j'occuperais les mêmes fonctions en plus grande autonomie. Je rencontrerai désormais quotidiennement les clients et serai seul décideur en matière de facturation et de fixation des tarifs.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Depuis l'obtention de ma licence, j'ai poursuivi dans un premier temps la voie classique en optant pour le DESS Droit de l'entreprise option Droit des affaires. Avant son obtention, j'ai pendant 2 ans suivi la formation au sein du CPAG de l'Institut de Sciences Politiques afin de me préparer aux concours de la fonction publique. J'ai ensuite terminé mon cursus universitaire en obtenant le Master 2 Droit de l'Entreprise, spécialité Juriste d'affaires.

J'ai eu mon premier contrat à la sortie de la faculté dans un Cabinet d'expertise comptable et de Commissariat aux Comptes qui disposait d'un service juridique. Ma mission était celle d'un juriste d'affaires et consistait à créer/gérer les sociétés quelle que soit leur forme. J'ai par la suite occupé ce même poste à plusieurs reprises, sous forme de Contrat à Durée Déterminée, au sein du groupe Fiducial ou au sein de cabinets d'expertise comptable, avant de signer le CDI que j'occupe actuellement et qui est amené à évoluer.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Ma formation au sein de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et plus précisément en droit de l'entreprise et en droit des affaires m'a permis d'acquérir une rigueur et une précision nécessaires à la réussite scolaire mais aussi professionnelle. Un cadre m'a été donné, fait aussi bien de connaissances théoriques que de connaissances pratiques, m'offrant les bases pour une réussite aussi bien personnelle que professionnelle.

GERALD M.

Notaire assistant

Scp Alberty Lacoste Alberty (Oloron Sainte Marie)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Rédaction d'actes, réception clientèle, représentation de l'étude, secrétariat.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 2005 : obtention diplôme Master 2 juriste d'affaire
- 2007 : entrée au Centre de Formation Professionnelle Notariale (CFPN) de Toulouse
- 2008 : validation du Diplôme d'Aptitude aux Fonctions de Notaire (DAFN)
- juillet 2008 à octobre 2008 : stage étude Sanchette à Saint Pée sur Nivelle
- octobre 2008 à mars 2009 : stage scp Alberty Lacoste
- juillet 2009 à septembre 2009: stage étude Ponlot à Saint Jean de Luz
- septembre 2009 à mars 2011: stage scp Alberty Lacoste
- avril 2011 à juillet 2011 : stage scp Frougier Selles
- août 2012 à aujourd'hui: scp Alberty Lacoste
- certificat de fin de stage

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Intérêt de cette formation : aborder le droit des sociétés et la fiscalité avec sérénité. Peu utilisé dans mon parcours professionnel. Goût pour ces matières grâce à cette formation.

NATHALIE M.

**Chef de pôle gestion des personnels départementaux des collèges
Conseil général des Pyrénées-Atlantiques (CG64) (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis en charge, au sein de la Direction de l'Education, de la gestion des personnels départementaux qui travaillent au sein des collèges publics et des cités scolaires rattachés au CG64. Cette gestion recouvre toutes les grandes thématiques RH en lien avec la DRH de la collectivité : recrutements, remplacements, formations, santé au travail, encadrement des règles relatives au temps de travail, carrière, discipline, ...

Au regard de l'organisation imposée par la loi de décentralisation, le département représente l'autorité hiérarchique de ces personnels, lesquels sont également soumis à l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement dans lequel ils sont affectés.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- Maîtrise de droit public à l'UPPA.
- DEA de droit public à l'UPPA.
- Contrat de deux ans en qualité d'assistante de justice au Tribunal administratif de Pau.
- Intégration au Conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis de me spécialiser et de privilégier l'apprentissage des matières rattachées au droit public. Elle a confirmé mon goût pour la filière dans laquelle ma carrière s'est finalement orientée.

SOPHIE M.

**Directeur d'agence bancaire
Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne (Anglet)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Management, formation, expertise, reporting, commercial, animation d'un point de vente.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- Maîtrise de droit privé, UPPA, 1 an, 2002-2003.
- DEA droit privé UPPA, 1 an, 2003-2004.
- Master 2 droit notarial UPPA, 1 an, 2004-2005.
- Diplôme Supérieur Notarial Université des Sciences Sociales, Toulouse, 2 ans, 2005 à 2007.
- 2 ans en tant que notaire stagiaire à l'Office Notarial des Me Reutin et Lefebvre à Pau dans le cadre du Diplôme Supérieur Notarial.

- 2008 à aujourd'hui : Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne avec les différents métiers :
 - assistant commercial, 2008 ;
 - conseiller, 2009-2010 ;
 - management depuis 2011.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis d'acquérir les bases d'une formation généraliste de droit afin de pouvoir me spécialiser par la suite dans le notariat.

CECILE N.

**Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation
Administration pénitentiaire (Digne les Bains)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En tant que conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, mes principales missions sont :

- l'aide à la décision judiciaire et l'individualisation des peines ;
- la lutte contre la désocialisation ;
- la (ré)insertion des personnes placées sous main de Justice ;
- le suivi et le contrôle de leurs obligations.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Depuis ma licence à Pau, j'ai été en maîtrise à la faculté de Poitiers. Durant ma formation, j'ai passé le concours de CPIP et j'ai été reçue.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis d'avoir une solide initiation aux notions de criminologie, ce qui m'a permis de conforter ma décision de m'orienter dans le droit pénal et le métier de CPIP.

SANDRINE N.

**Administrateur marchés publics
Météo-France (Toulouse)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Depuis dix ans, j'assure la fonction d'administrateur des marchés publics à Météo-France, c'est-à-dire la passation des marchés publics et l'exécution budgétaire et comptable des marchés.

Depuis janvier 2013, je suis en charge de l'exécution financière des contrats de recherche (européens et institutionnels nationaux) en étroite collaboration avec les responsables de projets, les gestionnaires financiers et le service des ressources humaines.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

UNIVERSITAIRE

2003 : Licence d'Administration Publique, Université de Pau et des Pays de l'Adour

2000 : DEA « Economie Internationale », Université de Pau et des Pays de l'Adour

1999 : Maîtrise de Sciences Economiques, option gestion d'entreprise, Université de Pau et des Pays de l'Adour

1998 : Licence Erasmus en Sciences Economiques, Université de Swansea (Pays de Galles)

1998 : Certificate - Spoken English for Industry and Commerce

PROFESSIONNELLE

En 2000, suite à l'obtention de mon DEA en Economie Internationale, j'ai réalisé ma première expérience professionnelle à la Mission Economique de Londres dans le cadre d'un Volontariat International en Administration durant une période de 18 mois. Au sein de la Mission Economique, j'étais en charge du suivi de l'évolution de la situation économique du Royaume-Uni (traitement de données statistiques ; rédaction de rapports industriels et économiques).

En 2002-2003, je suis revenue à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour suivre deux licences en parallèle, une licence d'administration publique générale (en semaine) et une licence d'administration publique territoriale (le samedi). Cette formation m'a permis de me spécialiser dans les finances publiques et de maîtriser les techniques nécessaires aux concours administratifs.

En 2004, j'ai obtenu le concours d'assistante d'administration de Météo-France ainsi qu'une affectation régionale.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Suite à mon DEA en Economie Internationale, la Licence m'a permis de me spécialiser dans les finances publiques et de maîtriser les techniques nécessaires aux concours administratifs.

ALESSANDRO P.

**Avocat associé
SCP Dedieu Sabounji Perotto (Foix et Toulouse)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Dans le cadre de mes fonctions d'avocat, je suis amené à :

- recevoir les clients en rendez-vous afin de les conseiller ;
- rédiger des actes juridiques ou judiciaires (assignments, conclusions, etc.) ;
- plaider les dossiers devant l'ensemble des juridictions.

Au-delà des missions professionnelles stricto, je suis amené à accomplir énormément de tâches administratives nécessaires au fonctionnement du cabinet.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Depuis la licence :

- Master 1 et 2 Droit des affaires à l'UPPA. Lors de ces deux Masters, j'ai effectué deux périodes de stages en cabinet d'avocat (deux fois 3 mois) lors desquelles j'ai pu m'exercer à la rédaction d'actes (très formateur et cela m'a servi à l'école d'avocat).
- CRFPA (Centre régional de formation professionnelle des avocats) en 2008 à Pau, puis école des avocats de Toulouse pendant 18 mois : 6 mois à l'école d'avocat, 6 mois en cabinet d'avocat et 6 mois au service contentieux de la Banque Populaire Occitane à Balma (31).
- Obtention du CAPA (Certificat d'aptitudes à la profession d'avocat) en 2010.
- Janvier 2011 à décembre 2013 : avocat collaborateur auprès de la SCP inter-barreaux Dedieu Sabounji Gracie-Dedieu (Foix et Toulouse).
- Janvier 2014 à aujourd'hui : avocat associé : SCP Dedieu Sabounji Perotto (Foix et Toulouse).

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

- Une formation théorique solide : bons enseignants, taille humaine de l'université, méthodologie ;
- Une diversité des matières enseignées ;

Ces prérequis m'ont permis d'aborder la pratique avec un bagage solide.

BASTIEN P.

**Lieutenant de Police
Direction Centrale de la Police Judiciaire (Levallois Perret)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis actuellement en poste au sein de la Direction Centrale de la Police Judiciaire. En tant que Lieutenant de Police, chef d'un groupe opérationnel de recherche et de surveillance, je suis amené à encadrer des fonctionnaires de police dans la réalisation de missions de surveillance, filature et interpellation d'auteurs d'infractions. J'assume également des fonctions d'encadrement, de commandement, de gestion et de management de ce groupe.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- Master 1 criminologie et droits des victimes à l'UPPA.
- Diplôme universitaire de criminologie.
- 1 an à l'école de criminologie de l'Université de Montréal.
- Master 2 criminologie et droits des victimes à l'UPPA.
- Médiateur pénal au sein de l'Association pyrénéenne d'aide aux victimes et de médiation durant 2 ans.
- Classe préparatoire intégrée à l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.
- Suite à l'obtention du concours d'officier de police, intégration au sein de l'École nationale supérieure des officiers de police de Cannes-Ecluse.
- Après un an et demi de formation, affectation en direction centrale de la police judiciaire.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a apporté de bonnes bases juridiques et en particulier en matière pénale. La licence, particulièrement de droit, est indispensable pour passer le concours d'officier de la police nationale et, par la suite, tout à fait utile à l'exercice de la profession. Elle n'est pour autant pas suffisante, loin s'en faut. Il est nécessaire d'aller jusqu'au bout du cursus et poursuivre jusqu'au Master 2; puis passer par une préparation aux concours.

CHRISTELLE P.

**Magistrat judiciaire
Tribunal de grande instance (Nancy)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis magistrat judiciaire et j'exerce actuellement la fonction de vice-procureur au Tribunal de grande instance de Nancy. Je fais donc partie de l'équipe du Procureur de la République de cette juridiction et exerce donc l'action publique en son nom dans les affaires qui me sont confiées, de même que j'occupe le siège du ministère public lors des audiences. Plus particulièrement, je fais partie du service dit "de la permanence", dans le cadre du traitement en temps réel des affaires pénales, ce qui consiste à contrôler les gardes à vue, à diriger les enquêtes, à engager ou non les poursuites, et ce dans le cadre d'un contact permanent avec les policiers et gendarmes.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai obtenu ma maîtrise en droit public, puis un DEA en droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. A l'issue de ce DEA, je me suis inscrite à l'Institut d'études judiciaires de Bordeaux pour y préparer le concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) que j'ai obtenu en 1999. Après les 31 mois de formation à l'ENM, j'ai pris mon premier poste de magistrat comme juge d'instruction au TGI d'Epinal en 2002. J'ai ensuite exercé essentiellement comme juge d'instruction à Epinal et à Montauban mais j'ai également exercé la fonction de juge aux affaires familiales à Nancy. Puis, après 11 ans d'exercice comme magistrat du siège, j'ai rejoint le Parquet en septembre 2013 comme vice-procureur à Nancy.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Elle était un préalable indispensable à l'obtention du concours d'entrée à l'ENM, pour lequel une maîtrise était exigée. Plus précisément, elle m'a permis d'acquérir des connaissances en droit public ; j'avais privilégié ces matières, qui ont constitué un apport précieux pour les épreuves de droits public bien sûr, mais aussi de culture générale et notamment par rapport aux étudiants issus des instituts d'études politiques, qui bien souvent sont avantagés par rapport aux étudiants ayant eu un parcours universitaire classique en faculté de droit sur ces matières. Or, mon parcours en droit public m'a permis de réussir ces épreuves, et donc le concours.

JEAN-MARIE P.

**Chef de service juridique
SPAC (Saint Médard d'Eyrans)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je négocie des contrats de construction de pipelines et de stations de gaz et pétrole. Je supervise ensuite sur le plan contractuel l'exécution des travaux. Je m'occupe également de l'ensemble des problématiques juridiques de l'entreprise pour les établissements de travaux qui me sont confiés. J'interviens aussi bien en France qu'à l'international.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence, j'ai obtenu une maîtrise en droit public puis un DEA de droit administratif à Pau et un DESS de droit de l'immobilier, urbanisme et construction à Bordeaux. J'ai ensuite effectué mon service militaire en tant qu'officier juriste durant l'année 2000. Embauché en janvier 2001 dans le groupe Colas, filiale du groupe Bouygues, j'ai tenu différents postes de juristes au sein de la société SMAC spécialisée dans l'enveloppe du bâtiment. J'ai ainsi été en poste à Vitry sur Seine, Lyon et Nantes avant de prendre la direction d'un service juridique régional à Toulouse en avril 2006. J'ai fait l'objet en avril 2013 d'une mutation à Bordeaux chez SPAC, filiale de Colas spécialisée notamment dans la construction d'infrastructures de transport d'énergie.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence n'est qu'une étape pour l'obtention des diplômes de troisième cycle qui seuls permettent l'accès à la vie professionnelle dans le secteur privé.

JULIE P.

**Adjointe aux responsables
Maison de la solidarité départementale**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Depuis début 2014, après 5 ans passés au sein du pôle Etablissements pour personnes âgées du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, j'exerce désormais au sein de deux maisons de la solidarité départementale (toujours CG64). Je suis adjointe aux responsables des deux maisons.

Mes principales missions, outre le management de l'équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, infirmières, psychologue, personnel administratif, ...), sont la mise en œuvre opérationnelle des politiques sociales du Département, à savoir prévention et protection de l'enfance, accompagnement des bénéficiaires du RSA, décision sur les aides financières (précarité, fonds de solidarité logement, ...), adultes vulnérables (demandes de mise sous protection, évaluation des informations préoccupantes, ...). A cette fin, j'anime des commissions techniques sur les différents champs de compétence (RSA, Aide sociale à l'enfance, ...), m'assure de la répartition équitable et appropriée des mesures entre professionnels (Aides éducatives à domicile, bénéficiaires du RSA, informations préoccupantes à évaluer) et du suivi. J'ai la possibilité également de recevoir des usagers ou des parents si nécessaire.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après l'obtention de ma licence, j'ai fait le Master 1 Exécution des peines et droits de l'homme car j'étais très attirée par le milieu pénitentiaire (implication active au sein d'une association étudiante, le GENEPI). Mais je ne voulais pas me "cloisonner" à ce milieu, aussi j'ai opté ensuite pour le Master 2 recherche Droit privé général et sciences criminelles afin d'élargir mon champ d'action et d'affiner mon souhait d'orientation professionnelle (pas simple !).

Après ce master recherche (mémoire sur la parole de l'enfant victime), je souhaitais m'orienter vers la protection de l'enfance tout en exerçant au niveau local. Aussi, j'ai réalisé un Master 2 Administration du secteur sanitaire et social et préparé, dans le même temps, le concours d'attaché territorial. A ce jour, ma profession correspond ainsi complètement à mes attentes.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence a été une étape de ce parcours d'études juridique qui, au final, a dévié davantage sur le social. Elle m'a permis de réfléchir à mon avenir tout en découvrant de nouvelles matières et d'accéder au niveau requis pour tout concours de la fonction publique.

JULIE P.

**Responsable de rédaction
LexisNexis (Paris)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

- Encadrement d'une équipe de 7 personnes (éditeurs et secrétaires d'édition) : animation de l'équipe, suivi des produits gérés par l'équipe (encyclopédies, revues, etc.), des budgets de droits d'auteur, des directeurs de collection ;
- Rédactrice en chef de la revue Contrats et marchés publics : définition du plan de publication, veille et écriture de brèves d'actualité, recrutement d'auteurs, gestion des budgets de droits d'auteur ;
- Participation à des colloques, conférences, tables-rondes en lien avec l'actualité de ma rédaction (Droit public, Europe et International) ;
- Développement de nouveaux produits : LexisMaroc (plateforme Internet dédiée au droit des affaires au Maroc), LexisProcédures (application permettant le calcul des échéances de procédure).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après ma licence, j'ai obtenu une maîtrise, puis un DEA, puis un Doctorat de droit privé, le tout au sein de l'UPPA. J'ai enseigné pendant toute la durée de mon doctorat en qualité de Moniteur puis ATER. Après la soutenance de ma thèse, j'ai intégré l'école des avocats du barreau de Versailles. Durant ma période de formation, j'ai effectué un stage de 6 mois chez Total, puis 6 mois dans un cabinet d'avocats. Après l'obtention de mon CAPA, je suis partie vivre à Londres où j'ai poursuivi une activité d'enseignement dans une université anglaise, ainsi que mon activité d'avocate. J'ai également débuté une collaboration avec LexisNexis en tant qu'auteur. Et c'est dans ce cadre que j'ai été recrutée par LexisNexis à mon retour en France en 2011. Depuis, j'ai occupé différents postes et gravi quelques échelons. Je suis désormais responsable de rédaction.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence était le passage obligé dans la poursuite de mes études de droit. Ce fut également l'année où j'ai dû opter pour le droit privé plutôt que le droit public. Ce choix ne m'a toutefois pas empêché, une douzaine d'année plus tard, de prendre la responsabilité d'une rédaction spécialisée en droit public.

Laurence P.

**Inspecteur des finances publiques
Direction départementale des finances publiques (Boulogne-Billancourt)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Mon travail actuel consiste à répondre à des demandes d'expertises fiscales de la part des entreprises et à détecter les entreprises pour lesquelles un contrôle fiscal peut être envisagé.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 1993 : Maîtrise Droit mention sciences politiques, Université Bordeaux IV.
- 1994 : DEA Droit mention sciences politiques, Université Bordeaux IV - préparation aux concours CPAG.
- 1995 : Admission au concours d'inspecteur des impôts
- 1996 : Fiscalité des entreprises : gestion et suivi de dossiers d'entreprises.
- 1999 : Contrôle fiscal : vérifications de comptabilité d'entreprises.
- 2008 : Contentieux des procédures fiscales auprès des tribunaux.
- 2012 : Programmation et expertise : détection des entreprises susceptibles d'être vérifiées et étude de points fiscaux particuliers à la demande de l'entreprise.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La formation cible a été utile pour l'analyse juridique des dossiers ainsi que pour la prise de décision. J'ai acquis un esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ainsi que de bonnes bases juridiques en droit public et privé.

VALERIE P.

**Assistante commerciale et recouvrement Europe
Coalision Europe (Biarritz)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

- Recouvrement/Service crédit ;
- Service clientèle B2B et B2C ;
- Gestion logistique (transport).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- Obtention d'une maîtrise en droit européen et franco espagnol à Bayonne ;
- Assistante d'agence pour Synergie travail temporaire ;
- Assistante d'agence pour Quick Medical Service ;
- Assistante commerciale et recouvrement Espagne/Portugal Globe Europe à Seignosse ;
- Assistante commerciale Pare Gabia à Sainte Marie de Gosse ;
- Assistante commerciale Bleach Europe Distribution à Biarritz ;
- Assistante commerciale et recouvrement Europe Coalision à Biarritz.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Grâce au programme ERASMUS, j'ai pu obtenir ma licence en Espagne, ce qui m'a permis d'être totalement bilingue et d'obtenir les postes d'assistante commerciale Espagne puis Europe.

ANNE R.

**Avocat
(Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'exerce la profession d'avocat. J'interviens principalement dans le domaine du droit du travail mais également pour des contentieux relatifs à la fonction publique, pour des litiges qui touchent au droit des contrats, à la responsabilité contractuelle ou quasi délictuelle, aux contentieux de la construction.

Dans ce cadre, je suis amenée à recevoir les clients, à les conseiller sur la stratégie à mettre en œuvre. D'abord, si cela est possible pour trouver une solution amiable, négocier et éviter un contentieux judiciaire. Et lorsque cela n'est pas possible, mettre en œuvre la procédure judiciaire adéquate : il convient alors de saisir la juridiction compétente, de rédiger les actes de la procédure, de suivre la procédure, de plaider l'affaire lors de l'audience de plaidoirie et de suivre l'exécution de la décision rendue.

Dans ce métier, la relation avec le client est un aspect aussi important que l'approche purement juridique et technique d'un dossier.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 2003-2004 : Maîtrise Droit public à l'UPPA.
- 2004-2005: Master 2 Ingénierie juridique européenne à Aix Marseille 3 stages à l'Europôle de l'Arbois stage entreprise chez Lafarge.
- 2005-2006 : IEJ à l'UPPA examen d'entrée au CRFPA. Obtention.
- 2006-2007 : CRFPA à Toulouse 6 mois de stage à la Cour de justice de l'union européenne au Luxembourg 6 mois de stage en cabinet d'avocat - obtention du CAPA.
- Décembre 2008 : Prestation de serment.
- Janvier 2009 : Inscription au Barreau de Pau. Collaboration en cabinet d'avocat.
- Janvier 2014 : Exercice de la profession à titre individuel.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

L'année de licence a été importante dans mon cursus universitaire. C'est celle au cours de laquelle j'ai réellement pris goût à certaines matières, j'ai identifié celles que je voulais continuer à étudier dans mon cursus. J'ai eu le sentiment à partir de la licence de commencer à maîtriser la méthodologie, d'en comprendre l'intérêt. Cette méthodologie de travail, de préparation des TD qui implique recherches, analyse de la jurisprudence etc. est essentielle pour la suite et on continue à l'utiliser au niveau professionnel.

En revanche, je ne fais pas vraiment de lien entre mon activité professionnelle actuelle et la licence. Il y a en effet peu d'ouverture et d'interaction entre l'université et le monde professionnel, en tout cas au niveau de la licence.

BEATRICE R.

**Juriste d'affaires
SCM EOSS (Pau)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

- Conseil et suivi en matière de droit des sociétés : création, modification statutaires diverses (cession de parts, transfert de siège, démission, mise en location-gérance, etc.), dissolution, liquidation, mise en place de conventions de groupe (convention de prestations de services, de gestion de trésorerie..., cession de fonds de commerce, de fonds artisanaux,
- Accompagnement des clients dans une stratégie globale de transmission d'entreprise (aspects juridiques, fiscaux, sociaux)
- Accessoirement recherches fiscales
- Juridique annuel (dépôt des comptes)
- Baux commerciaux, professionnels, ruraux
- Soutien aux collaborateurs comptables et veille juridique/fiscale

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 2011/2002 : Licence Droit
- Maîtrise Droit des affaires (option droit fiscal)
- DESS Juriste d'affaires avec le stage de fin d'année à la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) de PAU
Fin des études en octobre 2004.
- Novembre/décembre 2004 : CDD dans un cabinet d'expertise comptable : migration des dossiers juridiques d'un logiciel à un autre avec repérage des anomalies juridiques (transfert de siège non réalisé, libération du capital social non terminée...)
- Avril 2005 à Avril 2006 : CDI juriste d'affaires au Centre d'Economie Rurale d'Epinal. Formation sur 4 jours aux sociétés agricoles à Paris. Juriste au sein d'une équipe de 3 juristes dont un responsable pour l'ensemble des 4 bureaux du département des Vosges. Pôle juridique et fiscal très dynamique et complet. Ma vocation était de remplacer le responsable du service qui était à quelques années de la retraite. Etudes et réalisation des projets d'installation des jeunes agriculteurs, départ à la retraite des plus anciens. Transmission et organisation du patrimoine foncier. Aspects juridiques, fiscaux et sociaux. Veille, réunion d'information au niveau départemental.
- Mai 2006 à décembre 2011 : CDI juriste d'affaires dans un cabinet d'expertise comptable à PAU. Formation continue en interne et via le CECCA, suivi des journées d'actualisation organisée par différents organismes. Poste axé sur les entreprises commerciales, artisanales et libérales en matière de :
 - droit des affaires (création, modifications statutaires diverses, rédaction des baux...),
 - droit fiscal (analyse des plus-values, accompagnement dans les déclarations d'IR, d'ISF, IFU, aide à la décision en matière d'optimisation fiscale...)
 - droit social : rédaction des contrats de travail, rupture des contrats, lettres d'avertissement, conseils ...
- Décembre 2011 à ce jour : CDI juriste d'affaires à temps partiel pour 3 cabinets d'expertise comptable en matière de droits des affaires principalement et droit fiscal lié au calcul des plus-values professionnelles / analyse des possibilités d'exonération, etc....
- Depuis septembre 2011, je suis également à mon compte et je gère une société dans l'esthétique avec 5 salariés.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Je ne me souviens plus précisément des matières enseignées au cours de cette année mais l'ensemble des 5 années ont été importante dans ma réussite professionnelle et plus particulièrement les matières de droit des sociétés, droit fiscal des affaires (option que j'avais choisie), transmission des entreprises. J'ai le sentiment qu'il est important d'avoir un parcours 100 roit ; les bases et l'acquisition du raisonnement, de la logique juridique s'obtiennent au fur et à mesure des années.

RACHID R.

**Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation
Centre pénitentiaire Toulouse-Seysse (Seysse)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

La mission des SPIP est d'accompagner les personnes détenues dans le cadre d'un parcours d'exécution des peines. A cette fin, les personnels d'insertion et de probation agissent en tant que :

- Aide à la décision judiciaire, en proposant des aménagements de peine au juge d'application des peines en fonction du parcours de vie du condamné, de l'acte de délinquance qu'il a commis, et de sa situation économique et financière ;
- Aide à la préparation à la sortie de prison par le développement et la coordination d'un réseau de partenaires institutionnels et associatifs. Il s'agit alors de faciliter l'accès des personnes incarcérées aux dispositifs d'insertion de droit commun (logement, soin, formation, travail, ...) ;
- Aide au maintien des liens familiaux ;
- Aide à l'accès à la culture : les SPIP programment des activités adaptées au milieu carcéral, telles que la diffusion d'œuvres ou l'organisation d'ateliers de pratiques artistiques.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai passé deux concours du ministère de la Justice alors que j'étais en train de terminer ma licence de droit : éducateur PJJ et conseiller d'insertion et de probation (CIP).

J'ai obtenu les deux concours en mai et juillet 2005, ainsi que ma licence par la suite la même année. Puis au mois d'octobre 2005, je suis entré à l'ENAP pour deux années de formation en alternance entre l'école et les institutions (SPIP, établissement pénitentiaire, TGI, organisme social).

Puis à ma titularisation, 1er poste à Meaux en Seine-et-Marne le 20 août 2007 (SPIP antenne mixte milieu ouvert milieu fermé), mutation en 2010, affectation au Centre Pénitentiaire de Seysse, poste que j'occupe à ce jour.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

L'apport a été bénéfique selon deux grands axes :

- Un bon niveau d'analyse, de rédaction et synthèse, tel qu'il est enseigné dans les facs de droit, m'a permis d'accéder aux concours de la fonction publique, bien que mon parcours ait été « sinueux » durant ma préparation de licence (j'ai redoublé toutes mes années par manque de travail, d'effort pour être honnête, et de méthodologie) ;
- La formation de CIP contenant pas mal de disciplines juridiques, la licence de droit m'a été très utile en ce sens.

Qui plus est, le travail d'analyse, de rédaction et synthèse évoqué antérieurement, acquis durant ma licence m'est toujours bénéfique puisque dans le cadre de mon travail je suis amené à étudier des dossiers (expertise psy, jugement, arrêt, réquisitoire définitif, ...), à instruire des dossiers d'aménagement de peine et à rédiger des synthèses sur le parcours et la vie du demandeur en détention par exemple.

SEVERINE R.

**Chargée de programme Amérique latine
Terre des Hommes (Genève)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'assure la gestion (soit depuis le terrain, soit depuis le siège, selon les postes que j'occupe) des programmes de protection de l'enfant et éducation d'ONG internationales. Cela comprend la conception des projets, le management des équipes locales qui réalisent les projets sur le terrain, les visites sur le terrain, la gestion de la sécurité, la coordination avec tous les autres acteurs, la spécialisation programmatique constante sur les approches et politiques humanitaires mondiales en protection de l'enfant et éducation dans le cadre de conflits armés essentiellement ou contextes humanitaires/développement, l'élaboration de projets et rapports pour les bailleurs de fonds, la responsabilité globale financière, RH et programmatique pour l'ensemble des opérations menées par une ONG dans une zone donnée.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la licence de droit en Erasmus à Madrid, j'ai fait un Master 1 puis un Master 2 recherche à l'université de droit d'Aix en Provence (Aix-Marseille III) spécialisé en droit international humanitaire au sein du DHUGESCRI (gestion des crises humanitaires). Puis j'ai réalisé le stage de 6 mois auprès de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme en Argentine. Par la suite j'ai effectué un volontariat de 9 mois dans une ONG bolivienne d'appui aux enfants des rues à La Paz. A mon retour, j'ai entamé un Master 2 professionnel à Paris-1 Sorbonne (Sciences politiques) intitulé Coopération internationale, action humanitaire et politiques de développement. Dans le cadre de ce Master 2 professionnel, j'ai réalisé un stage de 6 mois au Desk Amérique Latine auprès de l'ONG « Médecins du Mondes » à Paris. Quelques mois après l'obtention de mon Master 2, j'ai obtenu un poste de JPO (junior) au bureau de l'Unicef au Cameroun, au département Education/Child Protection. Après 15 mois, j'ai obtenu un poste de Programme Manager Education au sein de l'ONG « Save the Children - Espagne », en République Démocratique du Congo ; puis 6 mois après, je suis devenue la responsable provinciale de « Save the Children - UK » pour 2 ans supplémentaires. A mon retour en Europe (Genève, j'ai suivi mon mari), j'ai trouvé au bout de quelques mois un poste de Chargée de Programme Amérique-Latine au sein de l'ONG suisse « Terre des Hommes » (à Genève) puis, depuis le 1er Novembre je suis désormais Responsable Adjointe du Secteur Programmes au sein de cette même organisation.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Ma licence ayant été réalisée en Espagne, cela m'a permis d'être quasi bilingue à l'oral et l'écrit à l'issue de ma licence et de pouvoir travailler pour des organisations espagnoles, ou présentes en Amérique latine. Un vrai plus pour toute ma carrière. Sinon la licence a été trop générale par rapport à mes envies professionnelles très claires dès la 1ère année.

CHRISTIAN S.

**Directeur des ressources humaines
Office Public de l'Habitat (OPH) des Landes (Mont de Marsan)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Emploi de DRH à l'OPH des Landes à Mont de Marsan, missions de gestion des relations sociales, en particulier CE/DP/CHSCT et négociations collectives avec les Délégués Syndicaux, formation, recrutement, évolutions professionnelles, hygiène, sécurité, conditions de travail, administration du personnel, paie...encadrement d'une équipe de 4 personnes.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après la Licence à l'UPPA, direction Toulouse 1 pour une Maitrise (M1) en Droit Social, puis l'Université d'Artois pour un DESS Gestion des risques juridiques, option RH (stage RH chez Auchan Pau de 4 mois en fin d'année scolaire), puis un second DESS (M2) Droit Social et Ressources Humaines à Toulon (stage droit social/RH de 6 mois chez Brigestone à Paris de juillet à décembre 2005). Puis départ en janvier 2006 pour 10 mois en Irlande pour pratiquer l'anglais. Puis, après une période de recherche d'emploi à mon retour (7 mois), poste de Responsable Ressources Humaines chez STEF à Dijon, puis à Brive, enfin, poste de DRH à l'OPH des Landes à Mont de Marsan.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Nous y avons étudié le droit du travail, avec une équipe pédagogique qui a su nous en donner le goût.

FLORENCE S.

Notaire assistante
SCP DIOT-DUDREUILH et REY (Lalinde)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Aujourd'hui notaire assistante, je suis en apprentissage de la fonction que j'exercerai à terme : celle de notaire.

Au travers des différents dossiers traités, je mets en application diverses branches du droit, notamment le droit immobilier, le droit fiscal, le droit des affaires et des sociétés et le droit de la famille. Entre réception des clients, recherches juridiques et rédaction des actes, je suis au cœur du système juridique et l'interlocutrice privilégiée pour apporter des solutions de droit et prévenir les conflits.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Mon parcours n'a pas été en ligne droite. Une licence de droit, base de toute formation juridique. Une maîtrise (ou première année de master actuellement) en carrières judiciaires afin de garder une vue d'ensemble du juridique mais en faisant le choix du droit privé. Un Master 2 droit pénal. Ce dernier m'a permis d'approfondir un domaine juridique qui est souvent source de vocation et permet de mieux appréhender le droit qui est exercé dans les métiers de la police, de la gendarmerie ou de la magistrature en partie.

J'ai ensuite préparé plusieurs concours tout en complétant ma formation d'un Master 2 « pensée et régimes politiques ». La culture générale ne fait malheureusement pas partie des cursus juridiques de même que l'apprentissage de la note de synthèse, alors que ces deux épreuves existent dans tous les concours.

J'ai obtenu le concours de commissaire aux armées puis l'examen d'entrée au CRFPA (centre de formation des avocats).

Je me suis orientée vers un master 2 notarial. Après son obtention, j'ai passé le diplôme supérieur du notariat.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Si mon envie d'exercer dans le milieu juridique a justifié mon inscription à la faculté de droit de l'UPPA, il est difficile avant la licence de se fixer sur la profession qui nous correspond et nous attire. La licence à Pau m'a permis d'acquérir les fondements et les principes encadrant le droit français. Théorique, cet enseignement est toutefois indispensable pour comprendre les racines de chaque matière juridique.

La licence permet, dans un premier temps, de comprendre la logique juridique et, dans un second temps, de faire une différence et donc un choix entre droit public et droit privé.

HUBERT S.

**Chef de cabinet
Conseil général de l'Oise (Beauvais)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En tant que chef de cabinet au conseil général de l'Oise, j'ai la charge de l'agenda de son président. Découle de cette responsabilité toutes les étapes de la vie publique du Président: prise en charge du courrier, des demandes de rendez-vous et des invitations en lien étroit avec le secrétariat du Président; l'organisation de ces rendez-vous, des déplacements éventuels en lien avec les services du conseil général pour la constitution de dossier, en lien avec les partenaires pour le protocole et la logistique des événements...

Le chef de cabinet a la responsabilité des relations publiques et d'une partie de la communication de l'élu. Il le suit sur l'ensemble de ses déplacements et s'assure du bon déroulé de chaque rencontre, de chaque échange...

Je suis également en charge de la gestion du personnel du cabinet (hiérarchie, organisation, congés et recrutement), les finances du cabinet (événementiel, fournitures, achats de livres, de documents,...) et l'administration de l'hôtel du département (gestion du bâtiment, oeuvres d'art, entretien, travaux, réservation des salles, ...).

Enfin, j'ai la responsabilité du suivi de quelques dossiers de fond, principalement relatif au numérique: opendata, fablab et logiciel libre. Ceci implique un conseil politique et la gestion de projet montés dans ces domaines.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- 2005: Licence de droit
- 2006: Master 1 de droit international
- 2007: Master 2 de droit international, professionnel
- 2008: Stage en mission diplomatique au Canada
- 2009: Master 1 de sciences politiques à l'Université Saint Joseph de Beyrouth, Liban
- 2010: Master 2 de sciences politiques à l'USJ de Beyrouth
- 2011: Stage au service des affaires internationales et de défense de l'Assemblée nationale
- 2012: Volontariat dans la Marine nationale, aide de camp-chef de cabinet de l'amiral commandant les forces navales françaises de l'OTAN
- 2013: Conseil général de l'Oise

A l'issue de mes trois années de licence, je suis allé suivre les deux années du master de droit international de l'université Montesquieu - Bordeaux IV cumulé à un diplôme universitaire de langue arabe (DUL) à l'université Michel de Montaigne - Bordeaux III. Des cours de droit international public, droit international privé, droit international économique, droit international humanitaire, philosophie du droit : la première année de ce master plutôt généraliste m'a convaincu de me diriger vers une deuxième année de master professionnel comprenant des matières plus pratiques et l'opportunité de faire un stage. Administration internationale, droit économique européen, droit international pénal, ...

Souhaitant réaliser un stage de longue durée, j'ai opté pour attendre l'année suivante et pouvoir partir en mission diplomatique au Canada. Ce stage m'a permis de toucher du doigt la pratique diplomatique, le conseil politique et la coopération culturelle notamment au consulat de France dans les provinces atlantiques du Canada (les quatre provinces est du Canada : Nouveau-Brunswick, Île du prince Édouard, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador).

Souhaitant avant tout poursuivre ma formation en lui donnant une plus grande amplitude en matière de sciences humaines, je me suis dirigé vers un master en sciences politiques. Ayant entamé des études en langue arabe, je me suis orienté vers le master de l'université Saint Joseph de Beyrouth : sociologie, philosophie politique, histoire, théorie du risque, civilisation, relations internationales...

Le master étant également à orientation professionnelle, j'ai suivi un stage aux services des relations internationales et de défense de l'Assemblée nationale. Ce service réunit les administrateurs en charge d'accompagner le travail des députés de la commission des affaires étrangères et la commission de la défense, mais également des relations internationales de l'Assemblée et de son Président.

Ayant échoué au concours d'administrateur du Sénat, je me suis engagé pour un contrat d'un an dans la marine, sous la forme d'un volontariat. J'ai été employé par l'état-major de la marine nationale chargé de la réaction rapide : opérations extérieures dirigées sous mandat OTAN. J'y fus le chef de cabinet (aide de camp) de son commandant.

A l'issue, les fonctions de conseil et de suivi de l'autorité m'ayant plu, j'ai postulé au poste de chef de cabinet du conseil général de l'Oise.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Mes trois années de licence m'ont permis d'acquérir une méthodologie de travail, une rigueur de rédaction et d'argumentation ainsi que les fondements d'une culture institutionnelle, administrative.

Les outils du droit, et notamment du droit privé, ne m'ont guère servi si ce n'est que je ne les ai pas encore oublié aujourd'hui et me servent sur des points de procédures.

Les argumentations, l'esprit de synthèse et la clarté de rédaction m'ont en revanche bien servi.

LAURENT S.

**Responsable Ressources Humaines
Essilor (Paris)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'occupe le poste de Responsable Ressources Humaines au sein d'une filiale du Groupe Essilor, leader mondial dans le domaine de l'optique ophtalmique. Je suis particulièrement en charge du recrutement, du développement des compétences et de la gestion de carrières pour une population d'environ 200 collaborateurs. Également, j'accompagne la Direction et les managers dans les projets impactant les Ressources Humaines.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

A la suite de ma Licence en Droit, je me suis orienté vers une Maîtrise en Droit des Affaires car j'ai toujours été intéressé par le monde de l'entreprise, notamment en raison des stages et jobs d'été que j'ai effectués pendant mes études. Souhaitant me spécialiser d'avantage, j'ai intégré un Master 2 Professionnel en Droit du Travail et Ressources Humaines, que j'ai effectué en partie à l'Université de Toulouse et en partie en Angleterre dans le cadre du programme Erasmus, ce qui m'a permis d'obtenir un double diplôme. A ma sortie d'études, j'ai tout d'abord travaillé dans un cabinet de conseil sur une mission de transformation de l'activité RH et de conduite du changement. J'ai par la suite occupé un poste de Responsable Ressources Humaines au sein d'une entreprise de transport ferroviaire qui démarrait son activité et qui cherchait à structurer la partie RH. Enfin, j'ai intégré le Groupe Essilor au cours de l'année 2011.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Les 3 années de Licence en Droit nous permettent d'acquérir un important socle de compétences de par la diversité des matières étudiées. La Licence ouvre éventuellement la voie vers une spécialisation dans l'un des domaines qui aura été abordé. En ce qui me concerne, la Licence m'a permis de découvrir le Droit du Travail, qui est devenu par la suite mon domaine de spécialité. Aujourd'hui encore, je me rends compte que la Licence m'a apporté une méthodologie qui m'est utile dans ma vie professionnelle.

MARINA S.

**Coordinatrice de programme
Organisation Internationale pour les Migrations (Kiev)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Je suis coordinatrice du programme de renforcement des capacités en matière de gestion des flux migratoires et des frontières à l'Organisation Internationale pour les Migrations en Ukraine. Ceci inclut la supervision d'une équipe de 15 personnes en Ukraine ainsi que de personnels de projets dans d'autres pays et de nombreux consultants.

Je suis également responsable d'une dizaine de projets financés avant tout par l'UE et les Etats-Unis (ca. 10 million d'Euros au total). Coté renforcement des capacités des autorités Ukrainiennes, nous nous efforçons de soutenir les structures (avant tout le Service des Migrations et la Police aux Frontières) dans l'amélioration de leur fonctionnement institutionnel (planning, stratégies, coopération intra et inter agence, RH, budgets) et dans l'alignement de leurs politiques, législation et procédures (droits de l'homme, rétention et détention de migrants irréguliers, monitoring, expulsions, contrôles aux frontières, retours, etc.) sur les politiques et impératifs de l'Union Européenne (y compris le plan UE-Ukraine pour la libéralisation du régime des visas) et du Conseil de l'Europe.

Je suis aussi parfois appelée à représenter l'OIM a différentes occasions, surtout dans le cadre des accords de réadmission (par exemple audience publique au Parlement Européen ; Frontex ; etc.) ou encore à mener des missions courtes pour délivrer des formations (Turquie, Pakistan, Sri Lanka, Russie, etc.) ou conduire des évaluations (récemment par exemple en Côte d'Ivoire).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- M2 Recherche en droit public (UPPA)
- M2 Action Humanitaire Internationale (Aix-en Provence) et Diplôme Universitaire de Juriste International de Terrain (Aix-en Provence)
Stages : Commission Européenne, Bruxelles ; Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, Ukraine
Emplois : HCR puis OIM (depuis 2010)

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Les connaissances juridiques que j'ai acquises au cours de la licence (ainsi que du Master) me servent tous les jours. S'ajoutent les capacités de rédaction, de synthèse, d'analyse et de présentation claire qui m'ont été enseignées au cours de mon parcours universitaire.

Nathalie S.

Magistrat administratif
(Versailles)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Les magistrats administratifs sont moins connus que les juges judiciaires. Ils jugent les conflits avec l'administration au sens large, c'est-à-dire avec l'Etat, les collectivités territoriales (communes, départements, etc.) et les autres personnes publiques (hôpitaux, universités, etc.).

Ces conflits sont principalement de deux sortes :

- contestation de la légalité de décisions prise par l'administration,
- mise en cause de la responsabilité de l'administration pour un dommage qu'elles ont causé.

Actuellement, je travaille dans un grand tribunal et je suis spécialisée dans certaines matières (ce qui n'est pas le cas dans les tribunaux plus petits). Je juge des affaires en matière d'urbanisme : contestation de permis de construire ou de refus de permis de construire, contestation des règles régissant l'urbanisme dans les communes (plans locaux d'urbanisme) ou de programmes d'aménagement (zone d'aménagement concerté - ZAC).

Je travaille également sur des dossiers d'expropriation. Une part importante de mon activité est consacrée au contentieux des étrangers et notamment au contentieux des refus de titres de séjour et des obligations de quitter le territoire. On peut régulièrement changer de contentieux. Ainsi je peux être amenée à travailler en fiscal (contestation d'impôts tels que l'impôt sur le revenu, la TVA, l'impôt sur les sociétés), en fonction publique (conflit entre les fonctionnaires et leur employeur), en responsabilité hospitalière (demande d'indemnisation pour un dommage causé lors d'une hospitalisation), etc. Certaines affaires sont jugées collégalement par trois magistrats, d'autres sont jugées par un seul.

Mon temps de travail est partagé entre :

- un travail solitaire sur dossier (environ 80 pour cent du temps de travail) : étude de chaque affaire, recherches, écriture d'une note et d'un projet de jugement ;
- un temps de travail collégial où chaque magistrat présente les affaires qu'il a préparées ;
- un temps d'audience ;
- un temps de délibéré où la décision sur chaque affaire est prise.

Pour exercer ce métier, il faut à la fois avoir le goût d'un travail intellectuel solitaire mais aussi celui de la confrontation des idées.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- Licence, maîtrise et DEA en droit public ;
- Début d'une thèse et encadrement de travaux dirigés en droit constitutionnel à l'UPPA (2 ans) ;
- Abandon de la thèse et préparation de concours administratifs ;
- Concours de directeur d'établissement sanitaire et social ;
- 2 ans de formation à l'Ecole nationale de la santé publique (devenue l'EHESP) à Rennes ;
- Direction d'établissements pendant 13 ans : deux maisons de retraite publiques et un petit hôpital ;
- Détachement dans le corps des magistrats administratifs.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

- Une méthode de travail et d'approche des dossiers ;
- Une bonne préparation pour les concours administratifs où il y a de nombreuses épreuves juridiques ;
- Des connaissances juridiques de base utiles au quotidien même en dehors de l'exercice de fonctions spécifiquement juridiques (par exemple dans mes fonctions de direction) ;
- Des connaissances juridiques plus spécialisées utiles dans mes fonctions actuelles de magistrat administratif.

SEVERINE T.

Notaire

Étude Maître Puech-Lestruhaut (Tournefeuille)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'exerce la profession de notaire. Ma mission consiste principalement en :

- 1) la réception de clientèle à qui je dois conseil et sécurité juridique ;
- 2) le management d'une équipe de collaborateurs.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

- Licence en droit 1997-1998, UPPA.
- Maîtrise en droit privé 1998-1999, UPPA.
- DESS en droit notarial 1999-2000, Université de Bordeaux Montesquieu.
- Deux ans de stage (2000 à 2002) dans le cadre du DSN (Diplôme supérieur du notariat) en tant que notaire stagiaire. Obtenu en 2009 lors de la présentation du mémoire pour valider le DSN.
- 2003 à 2011 : Notaire assistant.
- 2011 à 2014 : Notaire.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Passage et étape indispensables pour l'obtention des spécialisations et diplômes obtenus.

Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

En études à la date du recueil du témoignage

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Depuis la licence j'ai passé le M1 droit public en suivant. J'ai arrêté, en 2006, un an les études car pas admis en master 2 collectivités territoriales et je ne me sentais pas à la hauteur pour enchaîner sur un M2 droit public recherche. J'ai donc fait une pause universitaire d'un an pendant laquelle j'ai fait des petits boulots.

Puis je suis revenu à l'université en 2007 faire le M2 Droit public recherche pour lequel je me sentais désormais prêt à le faire. Je l'ai obtenu en 2008 puis j'ai trouvé mon job en janvier 2009 pour un début de fonction en février suivant. J'ai travaillé jusqu'au 30 décembre 2013 à ce poste. C'était un job d'auditeur informatique et libertés. Je faisais des audits dans le domaine de la protection des données pour les notaires pour les aider à se mettre en conformité avec la législation informatique et libertés.

Arrêt de ce job pour m'inscrire à l'IEJ de PAU en décembre 2013 pour passer l'examen d'entrée au CRFPA cette année, examen pour lequel je suis en plein dans les oraux et leur préparation.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

Pour être honnête je ne suis pas certain que j'aurais trouvé ce job si je n'avais eu que la licence. C'est sans prétention que je dis cela mais malheureusement la réalité du marché du travail est telle qu'avec la concurrence intellectuelle qu'il y a et les facilités (heureusement) d'accès aux études supérieures le niveau des diplômes obtenus a augmenté d'où l'utilité d'avoir désormais un Master 2 du moins dans le domaine juridique si l'on veut s'assurer l'accès à de bons jobs, intéressants, captivants et à peu près bien rémunérés. Malgré tout, le constat concernant la licence n'est pas si négatif pour ma part. Deux points positifs mais avant, cette précision selon laquelle au moment où je me suis inscrit en Licence 3 elle ne se faisait encore que sur une année bien qu'elle eût été comptabilisée avec les deux premières années. Deux points positifs :

- c'est cette année que j'ai eu mes meilleures notes ce qui m'a conforté dans l'idée que j'étais dans la voie universitaire qui me convenait
- elle m'a donné le passeport pour faire le cursus master.